

AA+



## RAPPORT ANNUEL 2017

---

# Sommaire

1.	Environnement Economique, Bancaire et Financier .....	6
1.1	Environnement Economique .....	6
1.2	Environnement Bancaire .....	8
2.	Activités et résultats de la Banque .....	11
2.1	Dates clés .....	15
2.2	Vision et valeurs de la Banque .....	15
2.3	Faits marquants et rétrospectives en 2017 .....	16
2.3.1	Faits marquants : .....	16
2.3.2	Plan de Communication .....	16
2.3.3	Offre des produits et services .....	17
2.3.4	Lancement de l'activité bancatakaful .....	17
2.3.5	Ouverture des agences .....	18
2.4	Evolution de l'activité de la Banque .....	18
2.4.1	Les Ressources de la Banque .....	19
2.4.2	Les Emplois de la Banque .....	20
2.4.3	Le Nombre des Comptes .....	22
2.4.4	La Monétique .....	23
2.5	Evolution des résultats de la Banque .....	23
2.5.1	Les Profits et revenus assimilés .....	23
2.5.2	Les Commissions en produits .....	24
2.5.3	Les charges financières encourus .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.5.4	Le Produit Net Bancaire .....	24
2.5.5	Les Frais Généraux .....	25
2.5.6	Le Résultat d'Exploitation .....	25
2.5.7	Le Résultat Net de l'Exercice .....	26
2.5.8	Les Capitaux Propres .....	26
2.5.9	Le Total Bilan .....	27
2.5.10	Les Ratios .....	27
2.6	Activités recherche et développement .....	29
2.6.1	Système d'information .....	29
2.6.2	Monétique et Digital .....	30
2.6.3	Projets organisationnels .....	30
3.	Actionnariat .....	32
3.1	Structure du capital au 31/12/2017 .....	32
3.2	Conditions d'accès à l'Assemblée Générale .....	32
4.	Gouvernance .....	33
4.1	Conseil d'Administration .....	33
4.2	Direction Générale .....	35
4.3	Comités rattachés au Conseil .....	35
4.3.1	Comité des Risques .....	35
4.3.2	Comité d'Audit .....	37
4.3.3	Comité de Nomination et de Rémunération .....	38
4.4	Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques .....	38
4.5	Commissaires aux Comptes .....	39
5.	L'action Wifak Bank en Bourse .....	40
5.1	Evolution du cours de l'action WIFAK BANK en 2017 .....	40
5.2	Notation de la Banque .....	41

6.	Affectation des résultats.....	41
6.1	Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats .....	41
6.2	Tableau de mouvement des capitaux propres .....	41
7.	Bilan Social .....	42
7.1	Indicateurs Ressources Humaines .....	42
7.1.1	Evolution de l'effectif.....	42
7.1.2	Physionomie de l'effectif .....	42
7.1.3	Gestion des stagiaires .....	43
7.2	Indicateurs Formation.....	43
8.	Eléments sur le Contrôle Interne.....	45
8.1	Dispositif du Contrôle Interne .....	45
8.2	Contrôle Permanent .....	45
8.3	Contrôle Périodique.....	45
8.4	Contrôle de Conformité Réglementaire .....	46
8.5	Contrôle de Conformité Charaique.....	47
8.6	Gestion des Risques .....	47
9.	Etats financiers individuels au 31/12/2017 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>



*Etant la première et unique institution financière à élire domicile dans le sud de la Tunisie, Wifak Bank est convaincue du rôle fondamental que doit jouer les régions intérieures dans la contribution efficace à l'effort de développement économique et d'inclusion financière en guise de promouvoir les investissements et l'emploi dans ces régions, en support à l'effort national.*

*Wifak Bank vient en réponse à la nécessité d'accroître le rôle des régions dans le développement économique de la Tunisie par le biais de la création de nouveaux mécanismes de financement alternatifs spécialisés dans les régions plus proches des besoins des PME et PMI et des attentes des particuliers.*

*Adhérant pleinement aux valeurs et à l'éthique véhiculées par la Finance Islamique et forte de son positionnement historique et stratégique, Wifak Bank se propose de se distinguer par rapport à la concurrence en développant des solutions reposant sur des principes de non-spéculation, de partage des risques et des profits, et du financement de l'économie réelle.*

## Portrait de la Banque

---

Wifak Bank a marqué le système financier tunisien, en 2015, par la première transformation d'une société de Leasing «El Wifak Leasing», créée en 2002, en une banque universelle au capital de 150 millions de dinars spécialisée dans les opérations bancaires conformes aux principes de la finance islamique fournissant des prestations bancaires complètes aux particuliers et aux entreprises, avec pour cœur de cible les professions libérales, les artisans et les TPE/PME dans les zones de développement régional prioritaire. Elle est la seule banque de son genre inscrite à la Bourse de Tunis.

L'étendue de cette première transformation dans le secteur a été multidimensionnelle couvrant :

- 1- Un axe réservé à l'adaptation des produits conventionnels en produits Ijara Islamique, le traitement du bilan en vue de sa mise en conformité aux préceptes de la finance islamique,
- 2- La levée de 120 millions de dinars Tunisiens de fonds propres pour porter son capital à 150 millions de dinars avec l'enrichissement du tour de table par des nouveaux actionnaires de renom.
- 3- Le recrutement d'experts métiers pour le pilotage institutionnel de la transformation et opérationnelle de l'activité.
- 4- L'implémentation du Système d'information *iMal* la seule solution spécialisée en finance islamique en Tunisie ainsi que le développement des différentes politiques, process, procédures et chartes conformément aux exigences de la réglementation et de la bonne gouvernance.
- 5- La mise en place d'un programme de formation en faveur du personnel de la Banque qui a couvert tous les métiers bancaires dont notamment les aspects réglementaires, charaiques, juridiques, techniques et financiers.

Wifak Bank qui offre des prestations bancaires complètes aux particuliers, professionnels et aux entreprises, a démarré son activité le 28 avril 2017 conforté par l'expansion de son réseau d'agences qui atteint 23 agences à fin 2017 et qui sera renforcé progressivement dans les années à venir pour couvrir tout le territoire du pays et assurer une meilleure proximité de la clientèle.

Ainsi, la Banque s'est lancée, en plus de la commercialisation de son produit « Phare » Ijara, dans l'offre des nouveaux produits approuvés par le Comité de contrôle de la conformité des normes bancaires islamiques, tels que Mourabaha qui couvre à la fois les besoins du cycle d'exploitation et d'investissement des entreprises et des particuliers, la collecte des dépôts et la commercialisation des moyens de paiement et des cartes bancaires.

Les assises de Wifak Bank traduites par ses performances et son actionnariat lui ont valu la notation «AA+» avec des perspectives stables par l'agence de notation internationale Fitch Ratings.

# 1. Environnement Economique, Bancaire et Financier

---

## 1.1 Environnement Economique

### Au niveau International :

Selon le rapport des perspectives économiques mondiales du Fonds Monétaire International (FMI) publié le 17 avril 2018, la production mondiale a progressé de 3,8 % en 2017, soit 0,6 point de plus qu'en 2016. C'est la croissance la plus élevée depuis l'année 2011. En effet, plus que deux tiers des pays, qui accaparent trois quarts du PIB mondial, ont enregistré en 2017 une accélération de leur croissance sur un an : il s'agit de l'accélération synchronisée la plus large de la croissance mondiale depuis l'année 2010.

Concernant les pays avancés, le taux de croissance s'est élevé à 2,3% pour l'année 2017 contre 1,7% en 2016 et ce, grâce à une augmentation des investissements.

S'agissant des pays émergents et en développement, le taux de croissance économique s'est établi à 4,8% en hausse par rapport au taux réalisé en 2016, soit 4,4%.

Quant aux prix internationaux des produits de base, ils ont poursuivi en 2017 leur tendance haussière notamment les prix des engrais et ceux de l'énergie. En effet, la reprise de la croissance mondiale, les événements climatiques aux États-Unis, la prolongation de l'accord OPEP+ ont orienté à la hausse les prix du pétrole brut. Ces derniers ont augmenté d'environ 20 % au cours du cinq derniers mois de l'année 2017 pour s'établir à la fin de l'année au-dessus de 60 dollars le baril.

L'augmentation des prix des carburants a entraîné l'accroissement de l'inflation dans les pays avancés passant de 0,8% en 2016 à 1,7% en 2017. Il y a lieu de signaler que l'inflation hors alimentation et énergie, a demeuré faible. Pour les pays émergents et en développement, le taux d'inflation a enregistré un ralentissement de son rythme de progression il s'est situé à 4% en 2017 contre 4,3% une année auparavant.

En ce qui concerne les politiques monétaires, la Réserve Fédérale Américaine (FED) a procédé en 2017 à l'augmentation de son taux directeur à trois reprises (mars, juin et décembre) pour se situer à 1,5% à fin 2017. Pour sa part, la Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu inchangé son taux d'intérêt directeur en 2017 soit un niveau avoisinant 0%.

Quant au marché boursier, les cours des actions dans les pays avancés, ont continué de monter, portés par un état d'esprit généralement favorable en ce qui concerne les perspectives des revenus, les anticipations d'une normalisation très progressive de la politique monétaire, la diminution de l'inflation et la faible volatilité attendue des paramètres économiques fondamentaux. Dans les pays émergents, les indices boursiers ont encore progressé depuis août 2017, grâce à l'amélioration des perspectives à court terme dans les pays exportateurs des produits de base.

Sur les marchés financiers internationaux, les principaux indices boursiers se sont inscrits, au cours de l'année 2017, sur une tendance haussière. À Paris, le CAC 40 a affiché une progression de 9,26% soit sa meilleure performance depuis 2013. A Wall Street, les trois indices américains ont enregistré une progression. Le Dow Jones a affiché ainsi un gain de 25,18%, le S&P 500 une évolution de 19,42% et le Nasdaq une hausse de 28,2%. Il en est de même pour l'indice japonais Nikkei, qui a gagné 19,1% en 2017.

Quant aux marchés des changes internationaux, l'euro et le yen se sont appréciés vis-à-vis du dollar en raison de l'écart positif entre le taux directeur de la Fed, d'une part et celui de la BCE et de la Banque du Japon d'autre part. Ainsi la parité euro/dollar s'est établie à 1,2007 dollar à fin 2017 contre 1,0464 à fin 2016 et celle du dollar/yen à 112,673 à fin 2017 contre 117,303 à fin 2016.

### Au niveau National :

L'économie nationale a enregistré en 2017 une légère hausse du taux de croissance économique, passant de 1% en 2016 à 1,9%.

Au niveau sectoriel, les services marchands et l'activité agricole et de pêches ont été les principaux secteurs contributeurs à la hausse du produit intérieur brut avec des taux de croissance respectifs de 4% et 2,5%. Le secteur des industries manufacturières a connu également une légère hausse de son rythme de progression passant de 0,4% à 0,8% en 2017. Ces évolutions ont été cependant limitées par la poursuite du repli de l'activité des industries non manufacturières (-3,2% contre -1,5%) en relation avec le fléchissement de la production énergétique.

En relation avec la fragilité économique, le taux de chômage a enregistré à la fin de l'année 2017 une stagnation gardant le même niveau enregistré une année auparavant soit 15,5%. En revanche, le taux de chômage pour les diplômés de l'enseignement supérieur a connu un fléchissement de 0,4 point de pourcentage passant de 31,6% en 2016 à 31,2% en 2017.

Sur le plan monétaire, l'année 2017 a été marquée par des tensions inflationnistes comme en témoigne la progression du taux d'inflation, ce dernier s'est situé à 5,3% contre 3,7% une année auparavant. Cette hausse est imputable à la progression des prix des produits alimentaires (5,6% contre 2,6%) et des produits manufacturiers (5,9% contre 3,6%).

S'agissant des finances publiques, le déficit budgétaire hors privatisations et dons a connu en 2017 un creusement de 8,8% pour se situer à 5977 MDT ou 6,1% du PIB.

De même, l'encours de la dette publique a poursuivi sa tendance haussière passant de 55 922 MDT (61,9% du PIB) en 2016 à 67 875 MDT (69,6% du PIB) en 2017.

Quant au secteur extérieur, le faible niveau de croissance et la poursuite des perturbations sociales ont affecté négativement le rendement des secteurs d'exportation notamment ceux de l'extraction et ce, outre le dérapage qu'a connu l'importation. Dans ce cadre, le déficit commercial s'est élargi en 2017 de 23,7% par rapport à l'année précédente pour se situer à 15,6 milliards de dinars. Ceci a entraîné une aggravation du déficit courant qui s'est élevé à 10,1 milliards de dinars, soit 10,3% du PIB contre un déficit de 8,8% du PIB en 2016.

Par conséquent, les avoirs nets en devises ont diminué pour revenir à 12 885 MDT et 93 jours d'importation à fin 2017 contre 12 935 MDT et 112 jours une année auparavant.

Concernant l'évolution du taux de change du dinar en 2017, il a enregistré une dépréciation vis-à-vis des principales devises des pays partenaires, notamment vis-à-vis de l'euro (-17,6%), du dollar américain (-5,8%), du yen japonais (-9,6%) et du dirham marocain (-13,1%).

Quant à l'activité du marché financier, l'indice Tunindex a enregistré en 2017 une hausse de 14,45% après une progression de 8,86% en 2016, pour clôturer à 6 281,83 points. A la clôture de l'année 2017, la capitalisation boursière du marché a gagné 2 552 MDT et a enregistré une hausse de 13,22% pour s'établir à 21 852 MDT contre 19 300 MDT à la fin de l'année 2016. Le volume échangé sur la cote de la Bourse a atteint 2 408 MDT contre 1 741 MDT en 2016, soit une hausse de 38,3%.

(En MDT sauf indication contraire)			
Chiffres Clés	2015	2016	2017
<b>Comptes nationaux</b>			
Croissance du PIB (à prix constants)	1,1	1,0	1,9
Revenu national disponible brut (RNDB)	86304	92034	99401
RNDB par habitant (en dinars)	7737	8145	8684
Taux d'épargne nationale (en % du RNDB)	11,2	10,5	10,9
Taux d'investissement (en % du PIB)	19,9	19,1	18,6
<b>Prix</b>			
Taux d'inflation en %	4,9	3,7	5,3
<b>Emploi</b>			
Taux de chômage en %	15,4	15,5	15,5
<b>Paievements extérieurs</b>			
Taux de couverture (Export/Import en %)	69,7	69,8	68,8
Déficit courant (en % du PIB)	8,9	8,8	10,3
Taux d'endettement extérieur (en % du RNDB)	48,7	53,7	61,9
<b>Finances publiques</b>			
Pression fiscale (en % du PIB)	21,9	20,7	21,8
Déficit budgétaire (en % du PIB)	4,8	6,1	6,1
<b>Indicateurs monétaires</b>			
Agrégat M3	61899	66883	73786
Taux de liquidité de l'économie (M3/PIB) en %	70,6	70,4	71,2
Avoirs nets en devises (au 31/12)	14102	12935	12885
En jours d'importation (au 31/12)	128	112	93

Source : Banque Centrale de Tunisie

## 1.2 Environnement Bancaire

### Secteur bancaire :

L'évolution de l'activité des banques cotées s'est caractérisée au courant de l'année 2017 par une accélération du rythme d'évolution aussi bien des dépôts que des crédits.

#### • **Total dépôts :**

Les dépôts de la clientèle ont enregistré en 2017 une progression de 10,4% par rapport à l'année précédente se situant à 56 378 MDT contre 51 057 MDT une année auparavant.

Cette progression a concerné essentiellement les dépôts à vue et les dépôts d'épargne avec des augmentations respectives de 16,1% et 9,9%. Les dépôts à vue ont représenté fin 2017 une part de 68,7% (contre 67% fin 2016) du total dépôts.

#### • **Total crédits :**

Au terme de l'année 2017, les crédits à la clientèle ont totalisé 59903 MDT contre 51955 MDT en 2016 soit une hausse de 15,3%. Le ratio « Dépôts/Crédits » s'est situé à 94,1% en 2017 contre 98,3% en 2016.

### La liquidité bancaire :

L'année 2017 s'est caractérisée par une poursuite de l'accroissement des besoins des banques en liquidité. Le besoin moyen des banques en liquidité a poursuivi sa hausse, passant de 9065 MDT au deuxième trimestre 2017 à 10446 au quatrième trimestre avec un niveau record de 10909 enregistré en décembre 2017.

L'accentuation des besoins des banques en liquidité, au cours de l'année 2017 est due principalement :

- À la poursuite des opérations d'achat de devises par les banques auprès de la Banque Centrale traduisant l'ampleur du déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de change, suscité par la persistance du déficit de la balance courante à un niveau élevé.
- Aux retraits massifs d'espèces pendant les mois de novembre et surtout de décembre 2017 constatés pour les besoins de financement de la campagne d'olive.
- Aux prélèvements fiscaux encaissés par le Trésor au mois d'octobre 2017 qui contiennent le montant des acomptes provisionnels trimestriels.
- À la poursuite des émissions mensuelles des Bons du Trésor Assimilables, auxquelles les banques ont souscrit pour un montant de 487 MDT au quatrième trimestre, portant l'encours global de Bons du Trésor à 12 686 MDT à fin 2017.

### **Taux du marché**

Les interventions effectuées à l'initiative de la Banque Centrale ont augmenté de 291 MDT en moyenne par rapport au troisième trimestre de 2017 pour atteindre 8971 MDT à la fin de l'année.

Cette situation de déficit élevé a engendré une hausse conséquente du taux du marché monétaire qui s'est rapproché du taux de la facilité de prêt à 24 heures. Ainsi, le taux moyen du marché monétaire s'est établi à 5,23% au cours du mois de décembre 2017 contre un taux de 4,26% pour le même mois de l'année précédente.

## Activités et Résultats de la Banque

---

## 2. Activités et résultats de la Banque

### 2.1. CHIFFRES CLES (Démarrage de l'activité de la Banque le 28/04/2017)

En MDT sauf indication contraire

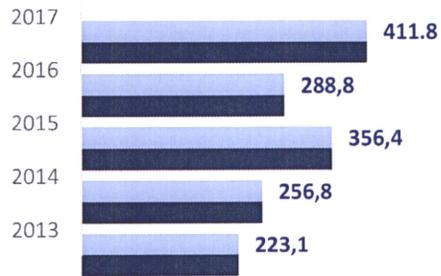
		2017	2016	2015
Activité	Nombre des comptes	5988	-	-
	Nombre d'agences	23	7	7
	Nombre de DAB et GAB	25	-	-
	Effectif	228	163	67
	Total Bilan	411,8	288,8	356,4
	Capitaux propres	170,0	171,8	166,8
	Dépôts de la clientèle	106,8	3,3	2,8
	Ressources d'emprunt	76,8	99,6	165,6
	Créances à la clientèle	254,2	210,7	249,3
immobilisations	56,9	20,9	3,9	

Résultat	Produit Net Bancaire	16,2	16,6	12,4
	Dont commissions	2,1	0,9	1,1
	Charges opératoires	13	5,6	4,9
	Résultat Opérationnel	3,2	11	7,5
	Dotations aux Amortissements	4,3	0,5	0,3
	Provisions	0,7	4,6	2,6
	Résultat Net de l'Exercice	-1,7	4,9	4,6

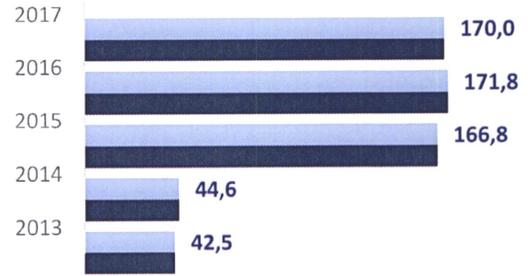
Ratios	Coefficient d'exploitation (En %)	81%	33,7%	39,5%
	ROE (En %)	-0,99%	2,87%	2,78%
	ROA (En %)	-0,42%	1,71%	1,30%
	Ratio de solvabilité (En %)	37,60%	58,20%	55,70%
	Ratio de liquidité (En %)	132,20%	-	-
	Taux des créances classées (En %)	5,60%	10,40%	5,40%
	Taux de couverture des créances classées	68,6%	57,7%	72,2%

INDICATEURS ACTIVITES

**Total Bilan (En MDT)**

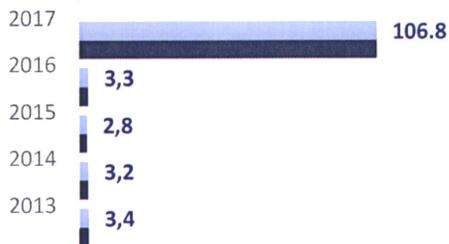


**Capitaux Propres (En MDT)**



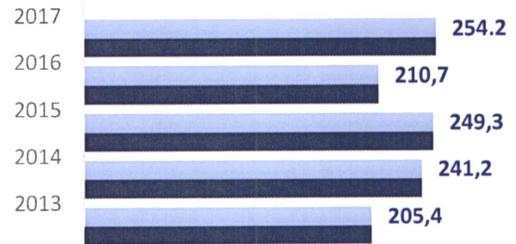
**Evolution 2017/2016 : +42%**

**Dépôts de la clientèle (En MDT)**



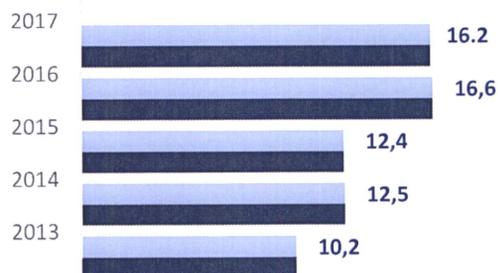
**Evolution 2017/2016 : -1%**

**Créances sur la clientèle (En MDT)**



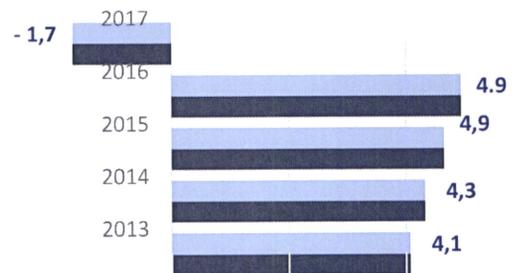
**Evolution 2017/2016 : +3136%**

**Produit Net Bancaire (En MDT)**



**Evolution 2017/2016 : +21%**

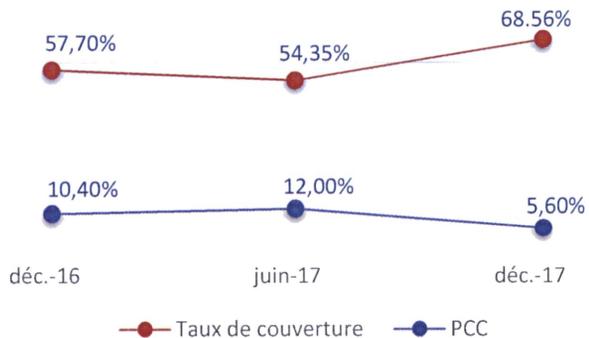
**Résultat Net de l'Exercice (En MDT)**



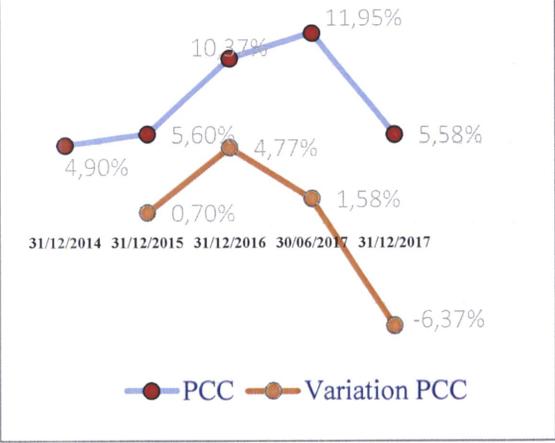
INDICATEURS RESULTATS

**Qualité de portefeuille**

**Evolution des ratios de qualité du portefeuille**



**Evolution de la PCC**



## Présentation de Wifak Bank

---

Wifak Bank est une institution bancaire créée en 2015 suite à la transformation de la société « El Wifack Leasing » en une banque universelle spécialisée dans les opérations bancaires islamiques, une activité régie par loi N° 2016- 48 du 11 juillet 2016 relative aux établissements de crédit.

La Banque s'appuie sur des atouts clés :

**Une Spécialisation dans la Finance Islamique\_:** La vocation de la Banque est de proposer des produits et services conformes aux principes de la finance islamique. C'est ainsi qu'il a été mis en place un comité de contrôle de la conformité des normes bancaires islamiques composé d'experts de renommé sur la place veillant au respect de ces préceptes. La Banque a aussi choisi de s'appuyer sur un global bancaire spécialisé dans la finance islamique, IMAL de Path Solutions, faisant de Wifak Bank la seule Banque Tunisienne adoptant ce système.

**Un Caractère Global :** La vocation de la Banque est de s'adresser à tout type de clients (particuliers, professions libérales, entreprises) en leur fournissant des prestations bancaires complètes.

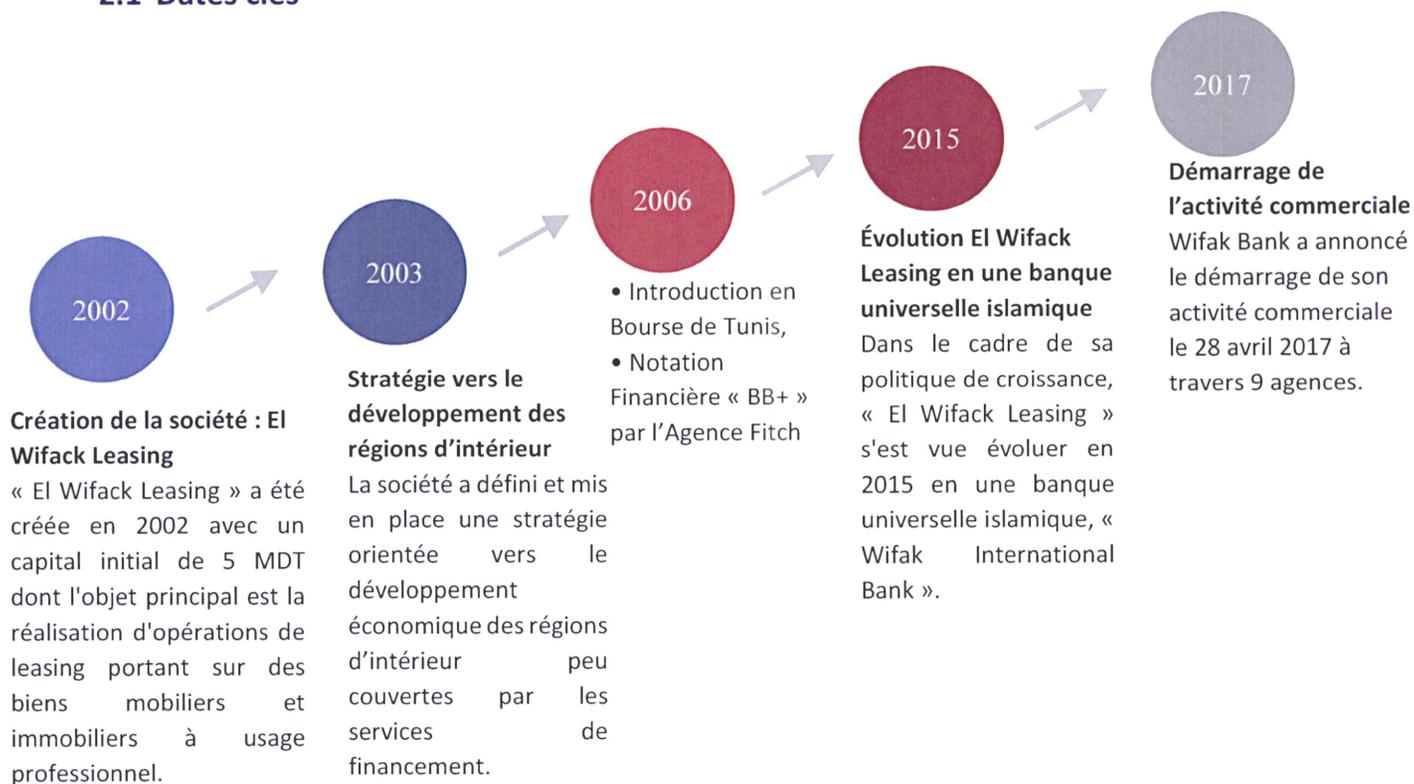
**Une Offre Universelle :** Wifak Bank propose une large gamme de produits répondant à une volonté d'innovation, de recherche de la satisfaction client et son accompagnement dans tous ses projets de développement. Wifak Bank se propose d'être le partenaire de référence et de confiance de ses clients. La Banque a adopté une stratégie et un plan de développement ayant pour objectif de devenir, dans une première phase, un acteur de référence du marché financier tunisien. Elle s'est dotée des ressources humaines et d'une infrastructure logistique à même de lui permettre d'atteindre cet objectif.

La Banque est fière de:

- La confiance témoignée par son noyau dur d'actionnariat,
- L'évolution positive de son rating international (AA+ avec perspectives stables),
- L'expertise de ses ressources humaines qui constituent des atouts indéniables d'un avenir prospère,
- Son statut de première banque cotée en bourse, s'adonnant aux opérations bancaires islamiques.

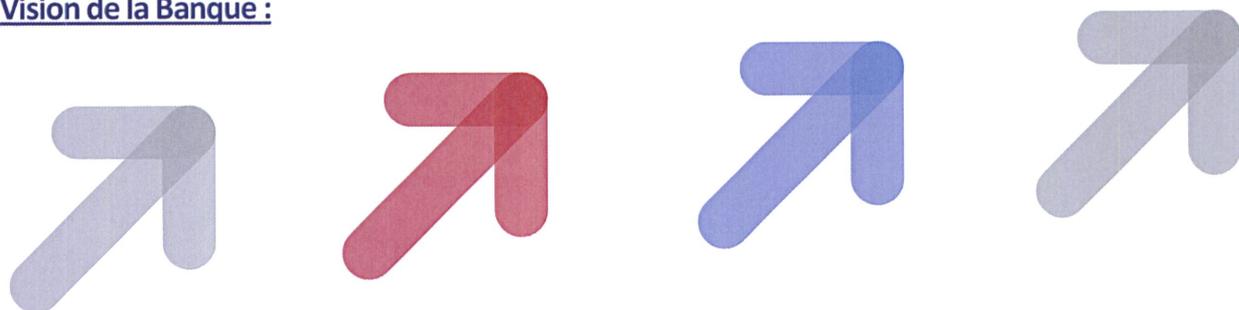
Ces constats constituent des atouts indéniables d'un avenir prospère.

## 2.1 Dates clés



## 2.2 Vision et valeurs de la Banque

### Vision de la Banque :



Contribuer à l'essor économique de la Tunisie en général et au développement régional en particulier

Développer une banque islamique universelle, à dimension régionale, moderne et de référence,

Affirmer la vocation Maghrébine et Africaine,

Placer le capital humain au cœur de la stratégie de développement de la Banque

## Valeurs de la Banque :



## 2.3 Faits marquants et rétrospectives en 2017

### 2.3.1 Faits marquants :

- Démarrage de l'activité commerciale de la Banque : Wifak Bank a démarré son activité commerciale en tant que banque universelle le vendredi 28 avril 2017 avec neuf agences.
- Changement du mode de gouvernance de la Banque : Afin de conformer aux dispositions de la nouvelle loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, l'Assemblée Générale Extraordinaire dans sa réunion du 14 juin 2017 a décidé la mise à jour des statuts et l'instauration d'un nouveau mode de gouvernance portant sur la séparation des fonctions du Directeur Général et du Président du Conseil d'Administration.
- Mise en exploitation du centre d'affaires Le Kram.
- Renforcement des ressources humaines de la Banque par le recrutement d'experts métiers.
- Extension du réseau commercial pour atteindre 23 agences à fin décembre 2017.

### 2.3.2 Plan de Communication

#### Politique de Communication :

La politique à moyen terme de Wifak Bank en matière de communication s'articule autour des axes suivants :

- Faire connaître Wifak Bank, en tant que nouvelle banque universelle et moderne opérant conformément aux principes de la Finance Islamique ;
- Appuyer son identité en tant que Banque innovante au service de la Finance inclusive ;
- Instaurer une culture institutionnelle.

#### Communication Interne :

La stratégie de la communication interne de Wifak Bank mise à ancrer davantage auprès de tous les collaborateurs les valeurs de la Banque et d'instaurer une culture d'entreprise autour des valeurs de

Wifak Bank afin de renforcer l'esprit d'équipe, la confiance, la fédération et l'implication autour des objectifs de la Banque.

En 2017, la communication interne a fait l'objet des actions suivantes :

- Participation des collaborateurs aux festivités du lancement officiel de l'activité de Wifak Bank et l'inauguration des nouvelles agences ;
- Partage, par courriel, périodique des nouvelles activités de la Banque, notes d'information (réunions du Comité Charaïque, nouvelles conventions commerciales...);
- Cérémonie d'accueil des nouvelles recrues.

#### Communication externe :

*Communication institutionnelle :* Le lancement des activités commerciales de Wifak Bank en date du 28 avril 2018 a été médiatisé par des actions de communication Presse qui ont permis de relayer l'annonce de démarrage de l'activité de Wifak Bank par les différents médias tunisiens et aussi par des médias internationaux.

L'évènement de démarrage a été aussi marqué par une campagne institutionnelle. Le message véhiculé par cette campagne de notoriété est la signature de la Banque « **بنك الجميع** ».

*Annonce d'ouverture des nouvelles agences :* Les ouvertures des agences ont été accompagnées par des actions de communication.

*Communication produit :* Wifak Bank a mené au cours de l'année 2017 des actions de communication publicitaire Produits/Services afin de promouvoir son offre et inciter ses clients et prospects à adhérer à ses produits.

*Sponsoring :* Wifak Bank a participé au cours de l'année 2017 à plusieurs évènements par le moyen de sponsoring.

*Communication digitale :* L'année 2017 a été marquée par le lancement de l'axe de la Communication Digitale à travers le développement d'un site Web, lancement de la page officielle Facebook, création d'un compte Twitter ainsi que la création de sa chaîne YouTube.

### **2.3.3 Offre des produits et services**

Le démarrage effectif de la Banque a été marqué par l'enrichissement de l'offre clients pour englober outre le produit phare Ijara, une panoplie diversifiée composée de plus de trente produits et services bancaires.

L'offre a ciblé toutes les catégories des clients particuliers, professionnels et entreprises et couvrant toutes les activités bancaires d'une banque universelle en conformité avec les principes de la finance islamique : comptes bancaires, carte monétiques, comptes d'investissement et produits de financement.

Au niveau de la monétique, la Banque met à la disposition de ses clients trois types des cartes MasterCard haute gamme dont une carte internationale.

La Banque a aussi développé un ensemble des produits d'investissement permettant aux clients d'investir leur argent dans des comptes Tawfir et Istithmar selon la technique Moudharaba.

Quant aux produits de financement, la Banque offre à ses clients plusieurs catégories de produits de financement basés sur la technique Mourabaha et conformes aux principes de la finance islamique. Pour les clients particuliers, les produits de financement Mourabaha couvrent tout besoin de financement d'un achat de logement, de terrain, de véhicule, pour la construction ou l'aménagement du logement ou l'achat d'équipements (ordinateur, téléviseur, meuble..). Pour les clients professionnels et entreprises, la Banque offre une panoplie des produits de financement basés sur les techniques Ijara et Mourabaha adaptés aux besoins du cycle d'exploitation et d'investissement.

### **2.3.4 Lancement de l'activité bancatakaful**

Dans le cadre de la diversification de ses activités, l'enrichissement de son offre des produits pour répondre aux besoins de sa clientèle et la diversification de ses revenus, Wifak Bank et la Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takafulia » ont noué en 2017 un partenariat donnant naissance à l'activité de Bancatakaful.

Le réseau d'agences bancaires de Wifak Bank a assuré en 2017 la commercialisation du produit Takaful Tamouil selon le principe mutualiste de Takaful. Il s'agit d'un contrat Takaful qui couvre les risques de décès et d'invalidité absolue et définitive pour les clients de la Banque, bénéficiaires des financements Mourabaha.

Aussi, en vertu de ce partenariat, les cartes monétiques lancées par Wifak Bank en 2017 en l'occurrence Carte Gold et Carte Platinum ont été adossées à un ensemble des garanties à savoir assistance voyage à l'étranger, assistance voyage en Tunisie, usage frauduleux et assistance domiciliaire.

### 2.3.5 Ouverture des agences

Wifak Bank a démarré son activité commerciale le 28 avril 2017 avec un réseau composé de neuf agences. Fidèle à ses valeurs d'acteur dans l'inclusion bancaire notamment dans les régions de l'intérieur et dans l'objectif d'être plus proche de ses clients, Wifak Bank a procédé en 2017 à l'extension de son réseau commercial par l'ouverture, outre le réseau de démarrage, de 14 nouvelles agences. Ainsi, à fin décembre 2017, Wifak Bank dispose d'un réseau de 23 agences réparties sur 13 Gouvernorats du territoire Tunisien.

Réseau d'Agences Wifak Bank le 31/12/2017 :



## 2.4 Evolution de l'activité de la Banque

L'exercice 2017 revêt pour la banque un caractère particulier à plus d'égard cumulant un ensemble contrasté de défis et de contraintes puisqu'il s'agit de l'année de :

- Démarrage qui a coïncidé avec une conjoncture non favorable notamment en matière d'assèchement de liquidité et de problèmes de recouvrement.
- La mise à preuve du global bancaire par rapport aux exigences du marché bancaire tunisien
- Relance de l'activité, du remboursement des emprunts conventionnels et de l'accélération des investissements.

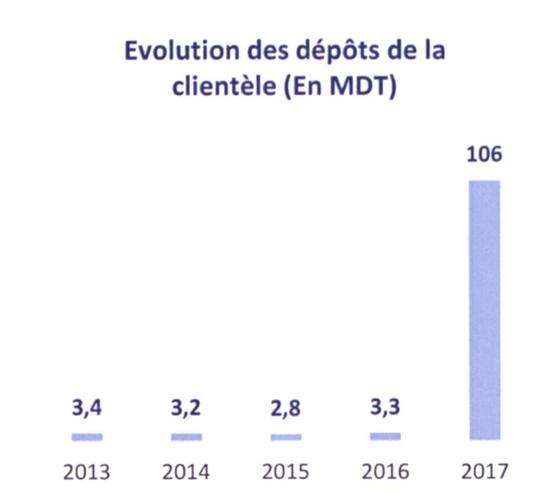
Cet exercice revêt pour la Banque aussi un caractère exceptionnel en rapport avec son démarrage réussi les prémices de ses performances qui augurent d'un positionnement sur le marché bancaire en ligne avec les objectifs tracés.

## 2.4.1 Ressources de la banque

### 2.4.1.1. Les Dépôts de la clientèle

#### L'encours des dépôts :

A l'issue de son démarrage effectif, la Banque a amorcé l'activité de mobilisation des dépôts dont l'encours à 102,6 MDT à fin 2017, dépassant ainsi de près de 1/3 de l'objectif prévu.



En MDT

	2017	2016	Evolution en MDT
Dépôts à vue	63	0,0	62,6
Comptes Tawfir	22,1	0,0	22,1
comptes Istithmar	15,8	0,0	15,8
Autres sommes dues à la clientèle	5,7	3,3	2,4
Dettes rattachés sur comptes Tawfir	0,2	0,0	0,2
<b>Total dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>106,8</b>	<b>3,3</b>	<b>103,5</b>

Le total dépôts et avoirs de la clientèle est réparti comme suit :

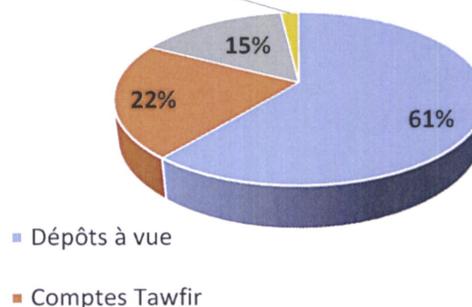
#### La structure des dépôts par produit :

La répartition des dépôts par type de produit montre une prépondérance des dépôts à vue qualifiés de dépôts stables.

En effet, les dépôts à vue ont représenté 61% de l'ensemble des dépôts de la clientèle à la fin de l'exercice 2017. Les dépôts Tawfir ont occupé une part de 22% alors que les dépôts des comptes Istithmar représentent 15% de l'ensemble des dépôts.

La répartition des dépôts par type de produit montre une prépondérance des dépôts à vue.

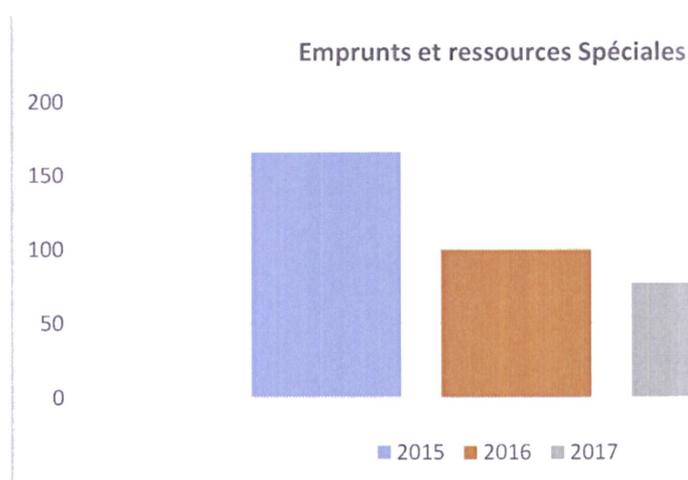
2% — Structure des dépôts par produit en 2017



La structure des dépôts de la Banque par catégorie de clientèle est marquée par une présence confirmée des Retail ou particuliers à hauteur de 47,5% alors que les Corporate sont à l'origine du reliquat, soit 52,5% de dépôts.

### 2.41.2. Emprunts et ressources spéciales

Les ressources d'emprunts ont, malgré le financement du centre d'affaire par Mourabaha, baissé revenant à 76 MD à fin 2017 contre 99,5 MD à fin 2016 suite au remboursement des échéances notamment conventionnelles de 48 MD soit près de la moitié des dépôts mobilisés, et ce dans la cadre de la mise en conformité des ressources de la Banque aux perceptes charaiques



## 2.4.2 Emplois de la Banque

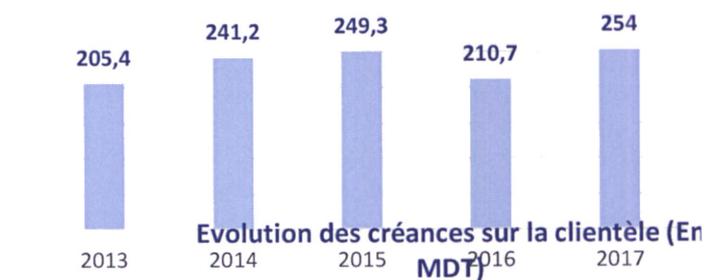
### 2.4.2.1 Les Financements à la clientèle

#### Les créances sur la clientèle :

Suite au démarrage de la banque, l'activité de financement a été relancée avec un rythme soutenu, En effet, le volume global des créances nettes sur la clientèle a enregistré une progression notable de 19% portant l'encours des financements de 210,7 MDT au 31 décembre 2016 à 254 MDT au 31 décembre 2017.

L'évolution du total créances sur la clientèle au titre de la période 2013-2017 se présente comme suit, soit un taux de progression annuel moyen de 5%.

Le graphique suivant retrace l'évolution du total créances sur la clientèle :



Le total créances sur la clientèle est réparti comme suit :

Structure de l'encours des financements en 2017				
	En MDT			
	2017	2016	Evolution en MDT	Evolution en %
Portefeuille Ijara	232,4	227,6	4,8	2,1%
Portefeuille Mourabaha	37,5	0,0	37,5	-
Marges constatées d'avance	-1,2	-1,3	0,1	8%
<b>Total Créances Brutes</b>	<b>269,2</b>	<b>226,7</b>	<b>42,1</b>	<b>18,7%</b>
Provisions et agios réservés	15,1	16,0	-0,9	-6%
<b>Total Créances Nettes</b>	<b>254,2</b>	<b>210,7</b>	<b>43,5</b>	<b>20,6%</b>

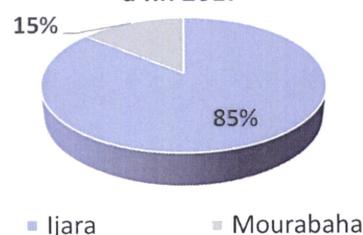
Cette évolution du portefeuille financement boostée par l'élargissement du réseau de la Banque est imputable à :

- La reprise du rythme des financements Ijara dont les mises en force ont atteint 104 MD en 2017 contre 70,8 MD en 2016
- L'élargissement de l'activité de la banque au financement Mourabaha au cours du second semestre de 2017 dont les mises en place ont atteint 37,5 MD.

### La structure des financements par produit :

La structure des financements en 2017 par produit révèle une prépondérance du produit historique Ijara dont la part s'est élevée à 85% du portefeuille global des financements alors que la part des financements Mourabaha s'est établie à 15% de ce portefeuille.

Structure des financements par produit à fin 2017

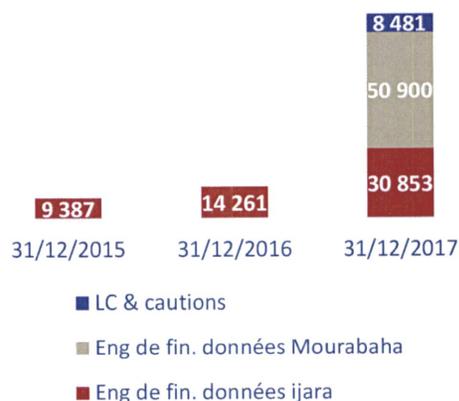


### Les engagements par signature

Les engagements par signature de la Banque ont quintuplé au cours de 2017 par rapport à 2016 pour s'établir à 90,2 MD en relation avec la diversification de la gamme des produits offerts par la Banque.

Ces engagements sont constitués à hauteur de 56,4% ou 51 MD des engagements Mourabaha à mettre en place, de 34,2% ou 31 MD des engagements Ijara à mettre en force et 9,4% ou 8,5 MD de lettres de crédit et de cautions de marchés.

Evolution des engagements par signature



### 2.4.2.2. Le Portefeuille-titres

Le portefeuille titres de la banque a connu une hausse considérable de 51% passant de 12,017 MDT à fin 2016 à 18,118 MDT à fin 2017. Cette évolution s'explique par l'augmentation du montant alloué en fonds d'investissement auprès notamment d'Erryada SICAR totalisant 15,8 MDT à fin 2017 à contre 11,3 MDT en 2016, soit une progression de 40%.

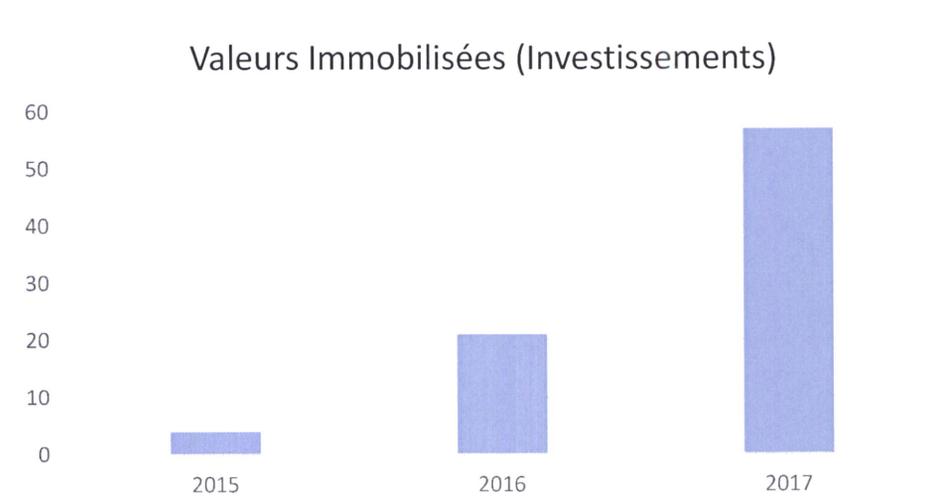
L'évolution du portefeuille titres est la suivante :

	En MDT	
	2017	2016
<b>Titres de participation</b>	<b>1,123</b>	<b>1,123</b>
<b>Fonds d'investissement</b>	<b>15,790</b>	<b>11,290</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>1,500</b>	0,000
<b>Emprunt National</b>	<b>0,160</b>	<b>0,200</b>
<b>Revenus courus sur titres immobilisés</b>	<b>0,060</b>	<b>0,007</b>
<b>Valeur Brute</b>	<b>18,634</b>	<b>12,620</b>
<b>Provisions</b>	0,516	0,603
<b>Valeur Nette</b>	<b>18,118</b>	<b>12,017</b>

### 2.4.2.3 Les immobilisations

Les immobilisations de la banque ont presque triplé, pour se situer à 56,9 MDT à fin 2017 contre 20,9 MDT à fin 2016, soit une augmentation des investissements de 172% ou de 36,1MDT

En effet, la banque a dû procéder à des investissements lourds en matière d'infrastructure immobilière, logistiques, techniques et informatiques et ce dans le cadre de la mise en place de son fonds de commerce nécessaire au développement de son activité.



### 2.4.3 Le Nombre des Comptes

Depuis la date de démarrage effectif de la Banque, le réseau commercial a pu développer le fonds de commerce de la Banque avec l'ouverture au cours d'une période de sept mois de 5988 comptes clients.

## 2.4.4 La Monétique

L'activité Monétique en 2017 a commencé par un programme d'émission des cartes avec MasterCard. La panoplie des cartes offertes est composée de trois cartes :

- Cartes Gold
- Cartes Platinum National
- Cartes Platinum International

Les indicateurs de l'activité Monétique à fin 2017 se présentent comme suit :

Nombre de cartes émises	1 418
Nombre d'abonnement SMS	1 095
Nombre des distributeurs automatiques de billets (DAB)	23
Nombre des guichets automatiques de billets (GAB)	2
Nombre des transactions cartes Wifak Bank	10 162
Montant des transactions cartes Wifak Bank (en DT)	1 227 620
Nombre des transactions DAB/GAB Wifak Bank	34 488
Montant des transactions DAB/GAB Wifak Bank (en DT)	4 859 704

## 2.5 Evolution des résultats de la Banque

L'activité de la Banque qui s'est étalée depuis le démarrage effectif sur le second semestre 2017 s'est soldée en terme d'exploitation par les performances et résultats suivants :

### 2.5.1 Les Profits et revenus assimilés

Le total des profits et revenus assimilés est passé de 23 966 mDT en 2016 à 20 928 mDT en 2017 enregistrant ainsi une baisse de 13%. Cette baisse est due essentiellement à l'activité Ijara qui a passé de 22 653 mDT à 18 949 mDT (-16%) et ce en rapport avec la réduction du volume d'activité Ijara durant la phase de transformation de la Banque à moins de 50% de son niveau habituel ; réduction décidée par le conseil d'administration de la Banque et ce pour un double objectif- se recentrer sur le projet de transformation et mener une politique prudente en matière de gestion de liquidité.

En milliers de dinars				
	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 31/12/2016	Evolution en mDT	Evolution en %
Revenus des opérations de financement Ijara	18 949,013	22 652,771	-3 703,758	-16%
Revenus des opérations de financement Mourabaha	346,717	0	346,717	-
Revenus des dépôts auprès des étab. financiers	1 594,511	1 792,525	-249,521	-14%
Variation des produits réservés	37,849	-478,827	516,676	-108%
<b>Total Profits et Revenus Assimilés</b>	<b>20 928,090</b>	<b>23 966,469</b>	<b>-3 038,379</b>	<b>-13%</b>

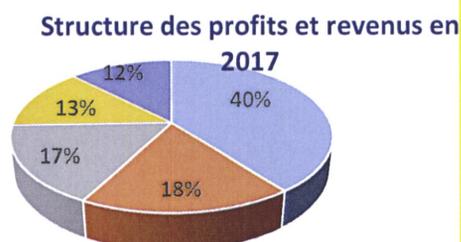
En 2017, les profits sont composés principalement par les profits provenant de l'activité historique Ijara qui accapare une part de 91% du total profits et revenus assimilés, alors que les revenus des opérations de trésorerie occupent une part de 7%. Quant à l'activité Mourabaha, les revenus générés au bout de sept mois d'activité représentent 2% du total revenus.

### Strcuture des profits et revenus en 2017



## 2.5.2 Les Commissions en produits

Les commissions perçues ont plus que doublé (+135%) totalisant 2128 mDT en 2017 contre 905 mDT en 2016 . Cette augmentation est imputable à hauteur de 40% aux commissions sur opérations de rachats et de cession, de 30% aux commissions sur opérations bancaires et de 22% à l'activité de bancatakuful et ce comme en témoigne la structure suivante de ces commissions :



## 2.5.3 Les Charges financières encourus

Les charges financières ont enregistré une baisse de 6% pour revenir à 7 411 mDT en 2017 contre 8 198 en 2016 en rapport avec la baisse des ressources d'emprunts conventionnels dont le coût est relativement élevé comparativement aux dépôts ayant pris le relais de ces emprunts.

## 2.5.4 Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire en 2017 a, malgré la baisse des profits provenant de l'activité Ijara, quasiment stagné à son niveau de 2016, soit 16188 mDT, et ce à la faveur de l'augmentation des commissions et de l'économie réalisée au niveau des charges et commissions encourues. Le Produit net bancaire en 2017 a, malgré la baisse des profits provenant de l'activité Ijara, quasiment stagné à son niveau de 2016, soit 16188 mDT, et ce à la faveur de l'augmentation des commissions et de l'économie réalisée au niveau des charges et commissions encourues.

Le Produit Net Bancaire a enregistré durant les cinq dernières années une augmentation annuelle moyenne de 13%.

Evolution du Produit Net Bancaire (En mDT)



## 2.5.5 Les Frais Généraux

Les charges opératoires ont nettement augmenté une fois et demi pour se situer à 13 055 mDT sous l'effet conjugué de l'augmentation des charges :

- Du personnel passant de 3914 mDT à 9719 mDT en rapport avec le renforcement de l'effectif de la banque de 40% et le profil des nouvelles recrues nécessaire au démarrage de la banque; cette augmentation serait moins élevée si l'on tient compte la capitalisation en 2016 des charges du personnel dédié à l'opération de transformation.
- Générales d'exploitation au même rythme (+98%) compte tenu en rapport avec le développement du réseau de la banque, de son infrastructure et de son effectif.

Durant la période 2013-2017, le total Frais Généraux a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 45%

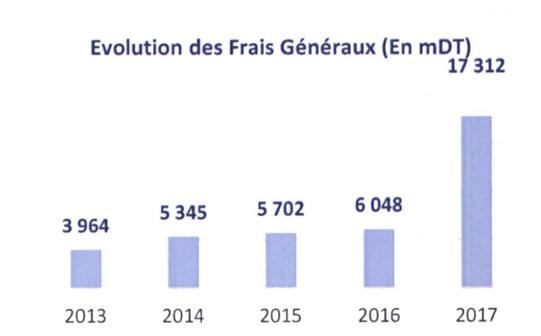
L'examen de la structure des Frais Généraux montre que la part la plus importante provient des frais de personnel à hauteur de 54% du total frais. Les dotations aux amortissements et les charges générales d'exploitation représentent respectivement 24% et 22%.

## 2.5.6 Le Résultat d'Exploitation/Résultat Opérationnel

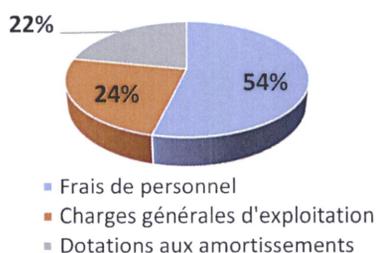
La Banque a, malgré l'augmentation des charges opératoires, pu dégager en 2017 un résultat d'exploitation de 3133 mDT contre 11039 mDT en 2016. En effet, le Produit Net Bancaire de la banque a permis de couvrir l'intégralité de ces charges tout en dégagant un surplus pour couvrir le coût du risque et la quasi-totalité des amortissements.

En milliers de dinars				
	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 31/12/2016	Evolution en milliers de dinars	Evolution en %
Frais de personnel	9 719	3 914	5 805	148%
Charges générales d'exploitation	3336	1 602	1 734	108%
<b>Charges opératoires</b>	<b>13055</b>	<b>5 516</b>	<b>7 539</b>	<b>137%</b>
Dotations aux amortissements	4 257	448	3 809	850%
<b>Frais Généraux (FG)</b>	<b>17 312</b>	<b>5 964</b>	<b>11 348</b>	<b>190%</b>

Parallèlement, les amortissements sont passés de 448 mDT à 4257 mdt, soit une forte augmentation de 3810 mdt, représentant le double du résultat réalisé.



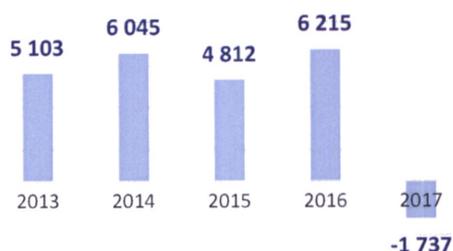
Structure des Frais Généraux en 2017



En milliers de dinars					
	Réalisé au 31/12/2017	Réalisé au 31/12/2016	Evolution en milliers de dinars	Evolution en %	
<b>Produit Net Bancaire (PNB)</b>	16 187	16 639	-452	-2.7%	
<b>Charges opératoires</b>	13 055	5 516	-7 539	-137%	
<b>Résultat Opérationnel</b>	3 132	11 123	- 7 991	-72%	
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs	-700	-4 071	-3 371	-83%	
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	87	-305	-392	-129%	
Dotations aux amortissements	4 257	448	3 809	850%	
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>-1 736</b>	<b>6 215</b>	<b>-7 951</b>	<b>-128%</b>	

Le graphique suivant retrace l'évolution du Résultat d'Exploitation durant les cinq dernières années.

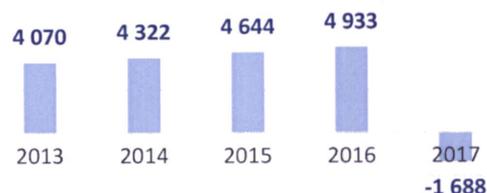
Evolution du Résultat d'Exploitation (En mDT)



### 2.5.7 Le Résultat Net de l'Exercice

La Banque a clôturé l'exercice 2017 avec un résultat net négatif de -1688 mDT sous l'effet de l'augmentation des amortissements par rapport au résultat opérationnel.

Evolution du Résultat Net de l'Exercice (En mDT)



### 2.5.8 Les Capitaux Propres

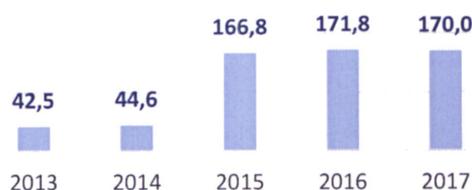
Le total des capitaux propres s'est établi à 170,0 MDT au 31 décembre 2017 contre 171,8 MDT

au 31 décembre 2016 soit une légère diminution de 1%.

Durant les cinq dernières années, le total des capitaux propres s'est inscrit en hausse

moyenne de 41%. Cette hausse significative est imputable à l'opération d'augmentation du capital social de la Banque du 20 MDT à 150 MDT réalisée fin 2015.

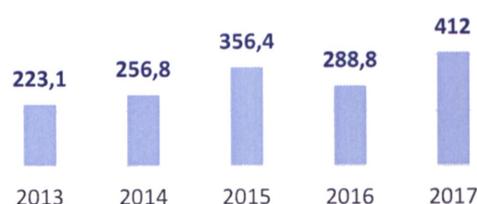
**Evolution du Total Capitaux Propres (En MDT)**



## 2.5.9 Le Total Bilan

Le total bilan s'est inscrit en hausse de 41% en 2017 pour s'établir à 412 MDT à fin décembre 2017 contre 288,8 MDT millions de dinars à fin décembre 2016.

**Evolution du Total Bilan (En MDT)**



## 2.5.10 Les Ratios

### Ratios de Structure

	2013	2014	2015	2016	2017
Dépôts de la clientèle /Créances sur la clientèle	2%	1%	1%	2%	41%
Dépôts de la clientèle/Total Bilan	2%	1%	1%	1%	25%
Créances sur la clientèle/Total Bilan	92%	94%	70%	73%	62%

Le taux de couverture des financements par les dépôts de la clientèle s'est situé à 41% en 2017. Ce taux est certes au-dessous du taux de couverture des banques de la place, néanmoins il est encourageant pour un premier exercice d'activité de la banque surtout qu'elle dispose au démarrage d'un encours des financements Ijara qui représente le double de l'encours des dépôts à fin 2017.

A fin 2017, les dépôts de la clientèle et les créances représentent respectivement 25% et 62% du total bilan.

### Ratios de Rentabilité

	2013	2014	2015	2016	2017
PNB/Total Actif	4,56%	4,86%	3,49%	5,76%	3,93%
Résultat Net/PNB	40,04%	34,61%	37,35%	29,65%	-10,42%
ROE (Résultat Net/Capitaux Propres)	9,57%	9,69%	2,78%	2,87%	-0,99%
ROA (Résultat Net/Total Actif)	1,82%	1,68%	1,30%	1,71%	-0,41%

La part du PNB dans le total actif a enregistré une baisse revenant de 5,76% à fin 2016 à 3,93% à fin 2017 sous l'effet conjugué de la quasi-stagnation du PNB et l'augmentation du total « Actifs ».

Le coefficient d'exploitation (rapport entre les charges opératoires et le PNB) a enregistré une hausse sensible en 2017 passant de 33,7% en 2016 à 81% en 2017 en relation avec le lancement de l'activité bancaire ayant nécessité la réalisation d'importants investissements en ressources logistiques et humaines dont le retour n'est pas immédiat.



## Ratios Réglementaires

	2015	2016	2017
<b>Ratios de Couverture des Risques (en%)</b>			
Ratio de couverture des risques Tier1 (FPN de base)	55,30%	57,60%	37,20%
<b>Limite réglementaire = 7%</b>			
Ratio de Solvabilité	55,70%	58,20%	37,60%
<b>Limite réglementaire = 10%</b>			
<b>Concentration des Risques (en MDT)</b>			
Total risques individuels ≥ 5% des FPN)	-	-	-
<b>Limite réglementaire = 3 x FPN</b>			
Total risques individuels ≥ 15% des FPN	-	-	-
<b>Limite réglementaire = 1,5 x FPN)</b>			
Risque encouru sur même bénéficiaire > 25% FPN	-	-	-
<b>Limite réglementaire = 0 clients</b>			
Risque global encouru sur les parties liées	-	1,07% FPN	14,9% FPN
<b>Limite réglementaire = 1 x FPN</b>			
<b>Ratios de liquidité (limite réglementaire en 2017 : 80%)</b>			
<b>Ratio LCR</b>	-	-	132,20%

Durant les trois dernières années, tous les ratios réglementaires relatifs la division et la couverture des risques sont conformes aux minimums réglementaires exigés. Le ratio de solvabilité a atteint 37% en 2017 soit un niveau largement supérieur à la limite réglementaire de 10%.

Le ratio de liquidité (Liquidity Coverage Ratio) s'est établi en 2017 à 132,20% contre un minimum réglementaire exigé en 2017 est de 80%.

## Qualités des Actifs

	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Taux des créances classées</b>	4,91%	4,90%	5,40%	10,40%	5,60%
<b>Taux de couverture des créances classées</b>	69,35%	69,09%	72,20%	57,70%	68,5%

L'exercice 2017 est marqué, par une amélioration notable de la qualité du portefeuille de la Banque traduisant l'efficacité des actions de recouvrement amorcées au cours du second semestre 2017 et confortée par une meilleure sélectivité des financements comme en témoigne :

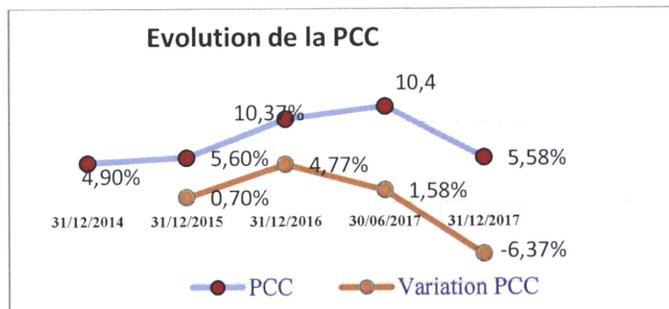
- La baisse du taux des impayés revenant de 7% en 2016 à 6% à fin 2017,

- La forte maîtrise du risque additionnel revenant de 10,1 MD en 2016 à -4,7 MDT en 2017,
- La baisse du volume des créances classées de 19 % pour revenir de 24,7 MDT à fin 2016 à 20 MDT à fin 2017.

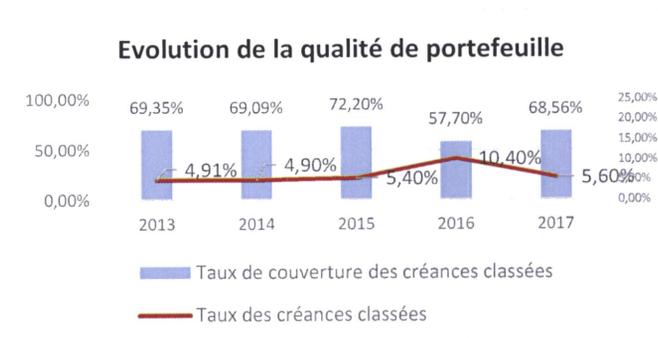
La part des créances classées a enregistré en 2017, une baisse significative de 4,8% revenant de 10,4 % à fin 2016 à 5,6% à fin 2017; soit un niveau de NPLs parmi les meilleurs des banques privées.

Quant à la couverture des créances classées, la Banque a constitué en 2017 une dotation nette de provisions de 0,7 MD contre une dotation nette de 3,6 MD au titre de l'année 2016. Ainsi, le coût du risque a nettement baissé en 2017 se situant 0,3% de l'engagement contre 1,5% en 2016.

En effet, le taux de couverture des créances classées a été consolidé de 10,86 points de pourcentage retrouvant en 2017 son niveau confortable, soit 68,56% contre 57,7% à fin 2016. Cette amélioration s'explique par la baisse des créances classées confortée par une dotation additionnelle en provisions. Cette



couverture est jugée satisfaisante par rapport au secteur bancaire compte tenu de la nature standards des biens et la catégorie des relations (tickets petits et moyens) provisionnés



## 2.6 Activités recherche et développement

### 2.6.1 Système d'information

L'année 2017 a été marquée par la mise en production réussie du GLOBAL BANCAIRE et le démarrage des activités de la Banque sur son nouveau système. La solution retenue est une solution Real Time centralisée et spécialisée dans la finance islamique. Ce système couvre toutes les fonctionnalités métiers Front-Office et Back-Office de manière intégrée y compris les spécificités exigées par la réglementation tunisienne ainsi que les systèmes nationaux à l'instar du système de la télé-compensation électronique.

Le démarrage des activités était suivi d'une phase de surveillance, de supervision et de stabilisation des traitements au niveau des différentes applications du système d'information. En parallèle, plusieurs améliorations ont été apportées sur le GLOBAL BANCAIRE notamment pour les opérations agence et les processus de financement. Ces améliorations sont accompagnées par le renforcement des contrôles et le développement du système de reporting relatif à la gestion des activités et de suivi de la performance.

Outre le GLOBAL BANCAIRE, tous les systèmes connexes liés à l'écosystème de la Banque sont mis en œuvre et sont opérationnels particulièrement les plateformes télé-compensation, SWIFT, TTN, SED, etc.

Toutes ces solutions logicielles fonctionnent sur des plateformes performantes, hautement disponibles et sécurisées grâce à la mise en place des solutions d'infrastructure convergées qui combinent serveurs, stockage, et équipements réseaux et sécurité.

D'autres projets ont été lancés en 2017 et sont planifiés pour être mis en place en 2018, notamment le projet E-Banking, qui englobe l'Internet Banking et le Mobile Banking, et le projet « lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ».

## 2.6.2 Monétique et Digital

L'activité monétique et digitale est considérée comme l'un des axes de développement et de différenciation de la Banque. Ainsi, Wifak Bank a opté dès son démarrage pour :

- Un programme d'émission des cartes MasterCard vu la simplicité de la procédure d'affiliation,
- Déléguer la gestion de son activité à la Société Monétique Tunisie (SMT) pour éviter les frais d'investissement (acquisition d'une solution monétique)

Le système d'information déployé au niveau de la Banque permet de prendre en charge toutes les demandes d'autorisation en mode online/délégation, ainsi que la mise en place d'un service de notification via email et SMS pour toute catégorie d'opération (financière et non financière).

Au cours de l'année 2017, les travaux réalisés ont concerné les volets suivants :

- ✓ Affiliation au réseau MasterCard International en tant qu'émetteur et acquéreur DAB,
- ✓ Travaux d'interfaçage avec Monétique Tunisie et paramétrage sur SI,
- ✓ Equipement de nos clients par les cartes à usage nationale et internationale,
- ✓ Lancement d'une solution de notification (email et SMS).

Les nouvelles solutions digitales de la Banque concernent :

- Affiliation au réseau VISA International en tant que membre principal émetteur et acquéreur DAB,
- Optimisation de la solution de notification SMS et email déjà opérationnel,
- Travaux de mise en place des services Internet/Mobile Banking,
- Réflexion pour la mise en place d'une solution Mobile payment.

## 2.6.3 Projets organisationnels

Dans le cadre de la transformation de Wifak Bank, la structure Organisation, assistée par un cabinet externe de consulting dirige l'ensemble des projets organisationnels de la Banque.

### Organisation de Wifak Bank

Pour suivre son démarrage d'activité, Wifak Bank a opté pour la mise en place d'un nouvel organigramme axé sur la dissociation d'entités opérationnelles et de contrôle, le non-cumul des postes et la maîtrise des risques et le respect des normes internationales.

### Gestion des processus :

Wifak Bank assure une culture d'entreprise axée sur le pilotage par les processus. A cet effet, la structure Organisation a assuré, durant la phase du prédémarrage et parallèlement avec le développement de l'activité commerciale de la Banque, la formalisation et la mise en place des processus opérationnels qui garantissent :

- ✓ La satisfaction des clients internes et externes,
- ✓ Une vision structurée et précise des traitements et des acteurs relevant de toutes les activités de la Banque,
- ✓ La conformité Charaïque,
- ✓ Une meilleure maîtrise des risques,
- ✓ Une meilleure efficacité commerciale et une réactivité face aux offres concurrentes,
- ✓ Une réduction des coûts,
- ✓ La création d'une dynamique d'entreprise qui garantit aux pilotes des processus de jouer pleinement leurs rôles et d'être garants de la réalisation des objectifs de leurs processus.

Ce travail est basé principalement sur une démarche participative fondée sur des ateliers de description regroupant les différentes structures concernées et capitalisant sur l'expérience des collaborateurs et les meilleures pratiques sectorielles. Cette démarche scientifique est aussi basée sur des éléments d'analyse et de benchmark à travers l'expérience de Talys Consulting.

La structure Organisation veille à formaliser dans une deuxième phase l'ensemble des processus qui couvrent le domaine support et pilotage.

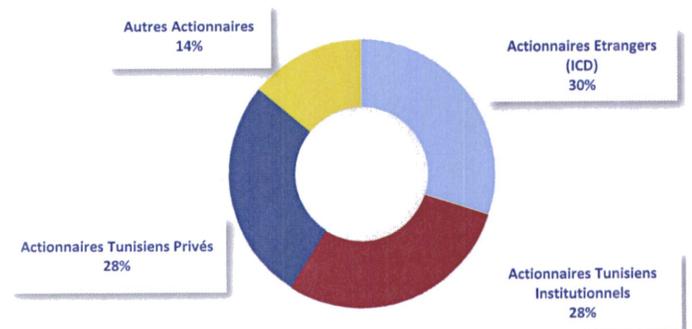
# Actionnariat

## 3. Actionnariat

### 3.1 Structure du capital au 31/12/2017

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans la capital
Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (ICD)	9 000 000	30%
Groupe Société Tunisienne de Banque	5 700 000	18%
M. Mohamed Hedi Ben Ayed	3 300 000	11%
Caisse des Dépôts et des Consignations	3 000 000	10%
M. Abdelkader Hamrouni	1 800 000	6%
M. Abdellatif Hamrouni	1 500 000	6%
MEDIMIX	1 500 000	5%
Autres	4 200 000	14%
<b>Total</b>	<b>30 000 000</b>	<b>100%</b>

La structure actionnariale de Wifak Bank bénéficie d'un noyau stable des actionnaires institutionnels de référence source de confiance et de crédibilité et d'une répartition diversifiée entre une participation étrangère à hauteur de 30%, une participation institutionnelle de l'ordre de 28% et une participation privée 28% avec un capital flottant de 14%.



### 3.2 Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Conformément à l'article 32 des statuts de la Banque, les titulaires d'actions libérées des versements exigibles et les actionnaires ayant libérés les montants exigibles dans le délai imparti par la mise en demeure, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur Président Directeur Général, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le Président Directeur Général, le gérant, ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, le tout à défaut d'entente entre l'usufruitier et le nu-propriétaire.

### 4. Gouvernance

#### 4.1 Conseil d'Administration

##### **Missions et règles de fonctionnement du Conseil d'Administration :**

L'administration de la Banque est assurée par un Conseil d'Administration dont le mandat statutaire de ses membres est de trois ans renouvelable. Le Conseil d'Administration de Wifak Bank est composé de neuf membres qui viennent d'horizons divers dont deux Administrateurs Indépendants et un Administrateur représentant les petits actionnaires et ce, conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2011-06.

##### Règles d'indépendance des membres du Conseil d'Administration :

Pour être en conformité avec les dispositions de la circulaire de la BCT n°2011-06, le Conseil d'Administration examine annuellement et de manière individuelle, la situation de chaque Administrateur au regard des règles d'indépendance selon les dispositions de ladite circulaire. Cette dernière qualifie d'indépendant un Administrateur lorsque celui-ci "n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Banque, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement", et liste les critères d'indépendance suivants:

- N'ayant pas des liens avec ledit établissement au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit et l'article 71 du code de prestation des services financiers aux non-résidents
- Ne détenant pas une participation directe ou indirecte dans le capital de l'établissement
- N'agissant pas pour le compte de client, fournisseur ou de prestataire de service significatifs de l'établissement
- N'ayant pas fait partie des salariés de l'établissement
- N'ayant pas exercé depuis plus de 9 ans un mandat de membre représentant les intérêts des actionnaires dans ledit conseil
- N'ayant pas exercé depuis plus de 6 ans un mandat de commissaire aux comptes dans l'établissement.

##### Règlement intérieur du Conseil d'Administration :

Un règlement intérieur du Conseil d'Administration, précisant les droits et obligations des Administrateurs, ainsi que le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration, avait été adopté lors du Conseil d'Administration du 27 Mars 2012. Le Conseil d'Administration procède périodiquement à une auto-évaluation de son fonctionnement et de formaliser son règlement intérieur pour tenir compte des meilleures pratiques de gouvernance.

Les principales dispositions du règlement intérieur du Conseil d'Administration sont résumées ci-après:

- Le Conseil d'Administration est un organe collégial où tous les Administrateurs ont les mêmes pouvoirs et les mêmes devoirs et où les décisions doivent être prises collectivement. Il est responsable devant l'ensemble des actionnaires, il se réunit au moins quatre fois par an et définit ses règles de fonctionnement et celles de ses différents comités.
- Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Banque et veille à leur mise en œuvre. Il se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Banque. Il doit s'assurer de la pertinence, de la comparabilité, de la fiabilité et de la clarté des informations fournies aux actionnaires et au marché financier, dans le respect des normes comptables applicables.
- Le Président fait, lors de chaque conseil, un point sur les opérations conclues depuis la précédente réunion ainsi que sur les principaux projets en cours et susceptibles d'être conclus avant le prochain conseil.

- Le conseil procède chaque année à un examen portant sur les points essentiels du rapport de gestion, ainsi que sur les délibérations présentées à l'Assemblée Générale des actionnaires. Par ailleurs, le Conseil d'Administration est informé au moins une fois par semestre, par la Direction Générale, de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Banque.
- Les Administrateurs reçoivent entre les réunions du conseil toutes les informations utiles sur les événements ou opérations significatifs pour la Banque. Plus généralement, ils peuvent se faire communiquer à tout moment par le Président toutes les informations et tous les documents qu'ils estiment utiles à l'accomplissement de leur mission.
- Le Conseil d'Administration peut décider la création d'un ou plusieurs comités spécialisés dont il fixe la composition et les attributions et qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Ces comités ne sauraient s'immiscer dans la Direction de la Banque ni réduire ou limiter les pouvoirs de la Direction Générale ni ceux du Conseil d'Administration. Dans son domaine de compétence, chaque comité émet des propositions, recommandations et avis, et rend compte de ses missions au Conseil d'Administration. Les comités sont composés uniquement d'Administrateurs : leurs membres sont nommés par le Conseil d'Administration, Ils sont désignés à titre personnel et ne peuvent se faire représenter. Le Président des comités est désigné par le Conseil d'Administration.
- Une Charte de déontologie des Administrateurs figure dans le règlement intérieur du Conseil. Les Administrateurs sont ainsi tenus à une obligation générale de confidentialité en ce qui concerne les délibérations du conseil et des comités ainsi qu'à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel. Chaque Administrateur agit dans l'intérêt et pour le compte de l'ensemble des actionnaires.
- Dans l'exercice de son mandat, chaque Administrateur doit se déterminer indépendamment de tout intérêt autre que l'intérêt social de la Banque et de ses actionnaires. Chaque Administrateur doit en permanence s'assurer que sa situation personnelle ne le met pas en situation de conflit d'intérêts avec la Banque. Tout Administrateur en situation de conflit d'intérêts doit en faire part au Conseil, afin que ce dernier puisse statuer, et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante.
- Transactions sur les titres de la Banque : Les titres visés incluent les actions de la Banque, ainsi que tous instruments financiers liés à ces actions. D'une manière générale, les membres du Conseil d'Administration sont tenus de respecter un devoir de prudence et de vigilance, ainsi qu'une obligation de précaution particulière sur toute transaction personnelle portant sur des titres de la Banque. Ainsi, les Administrateurs ne doivent pas effectuer d'opérations spéculatives et à court terme sur les titres de la Banque ni effectuer d'opérations sur les titres de la Banque dans les cas suivants :
  - ✓ Lorsqu'ils sont en possession d'informations susceptibles, dès leur publication d'affecter le cours de ces titres ;
  - ✓ Pendant les périodes qui leur seront explicitement indiquées par la Banque ; notamment pendant le mois précédant l'annonce préliminaire des résultats annuels et semestriels de la Banque, et les quinze jours précédant la date de publication du chiffre d'affaires trimestriel de la Banque.
- Évaluation de la performance du Conseil d'Administration : La performance du conseil fait l'objet d'une évaluation tous les deux ans, qui prend la forme d'une auto-évaluation.

### **Composition du Conseil d'Administration :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14 juin 2017 a décidé d'opter pour la dissociation entre les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général.

La composition du Conseil d'Administration à fin 2017 est comme suit :

M. Khaled Mohamed Al Aboodi	Président du Conseil
M. Mohamed Maher Mannai	Membre représentant l'ICD
Mme Rafika Akkari	Membre représentant le Groupe STB
Mme Boutheina Ben Yaghlane	Membre représentant la CDC
M. Mohamed Hedi Ben Ayed	Membre représentant lui-même
M. Mohamed Habib Karaouli	Membre Indépendant
M. Mahfoudh Barouni	Membre Indépendant
M. Mohamed Saidane	Membre représentant les petits actionnaires

Le Conseil d'Administration a tenu en 2017 six réunions. L'assiduité des Administrateurs, exprimée par le taux de présence à ces réunions a été presque de 100 %.

Les travaux du Conseil ont porté essentiellement sur le suivi de l'activité de la Banque en ce qui concerne les volets suivants :

- La réussite de l'opération de transformation de la Société en banque universelle.
- L'examen et l'approbation de la stratégie globale de la Banque tenant compte des effets et des retombées d'une conjoncture difficile aussi bien à l'échelle national qu'international sur les activités de la Banque qui coïncide avec le démarrage de son activité.
- L'approbation des différentes politiques, procédures et organigramme permettant la réussite de l'entrée en activités de la Banque.
- La mise en place d'un système de contrôle interne et de conformité conformément à la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques.
- La mise en place d'un dispositif d'anti-blanchiment d'argent et de financement de terrorisme.
- Le suivi des travaux des différents comités qui lui sont rattachés ainsi que l'examen et l'approbation des états financiers et des états financiers consolidés.

## 4.2 Direction Générale

Le Conseil d'Administration désigne pour une durée déterminée le Directeur Général de la Banque. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général assure sous sa responsabilité la Direction Générale de la société.

Sa mission consiste à :

- Assurer la gestion courante de la Banque,
- Exercer les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration,
- Mettre en œuvre la politique générale de la Banque.

La Direction Générale de Wifak Bank est assurée par M Mohamed Mellousse, fondateur de la Banque.

## 4.3 Comités rattachés au Conseil

### 4.3.1 Comité des Risques

**Missions et règles de fonctionnement du Comité des Risques :**

Le Comité des Risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Il est chargé d'assister le Conseil d'Administration notamment dans :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion des risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels,
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques,
- Le contrôle du respect par l'organe de la direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée,
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris les risques de financement, de marché, de liquidité et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière,
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement,
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du Conseil,
- L'approbation des plans de continuité d'activité,
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération,
- Le suivi des financements accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédit dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

Le Comité recommande au Conseil des actions correctrices pour une meilleure maîtrise des risques.

### **Composition du Comité des Risques :**

La composition du Comité des Risques à fin 2017 est comme suit :

M. Mahfoudh Barouni	Président du Comité
M. Maher Mannai	Membre
M. Mohamed Saidane	Membre

### **Travaux du Comité des Risques au cours de l'année 2017 :**

En 2017, le Comité des Risques a tenu quatre réunions. Les travaux du Comité ont porté essentiellement sur le suivi de l'activité de la Banque en ce qui concerne les volets suivants :

- Suivi de la situation de liquidité de la Banque,
- Suivi de la qualité du portefeuille financement de la banque notamment sur le plan segmentation, maturité, structure ainsi qu'en termes de concentration et de qualité des risques.
- Suivi de recouvrement,
- Respect des normes prudentielles,
- Suivi de la mise en place des politiques de gestion de risques Ces politiques ont trait notamment au risque de financement, au risque de contreparties financières, au risque blanchiment ainsi qu'au risque de liquidité.

## 4.3.2 Comité Permanent d'Audit

### Missions et règles de fonctionnement du Comité Permanent d'Audit :

Les attributions du Comité Permanent d'Audit sont définies par la charte du Comité telle que validée par le Conseil d'Administration n°2/2017 en date du 14 juin 2017.

Le Comité Permanent d'Audit est chargé de :

- La vérification de la clarté des informations fournies et l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques,
- L'examen des insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne par les différentes structures de la Banque et autres organes chargés des missions de contrôle et l'adoption des mesures correctrices,
- Le contrôle et la coordination des activités de la structure d'audit interne et le cas échéant des travaux des autres structures chargées des missions de contrôle,
- Donner son avis au Conseil d'Administration sur le rapport d'activités annuel et sur les états financiers,
- Donner son avis au Conseil d'Administration sur la désignation du responsable de l'audit interne ainsi que sur sa promotion et sa rémunération,
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et/ou des auditeurs externes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles,
- Veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée de moyens humains et logistiques pour s'acquitter efficacement de sa mission.

### Composition du Comité Permanent d'Audit :

Le Conseil d'Administration désigne, parmi ses membres, les membres du Comité Permanent d'Audit.

Le Comité est composé d'au moins de trois membres dont les mandats concordent avec leurs mandats au Conseil.

Le Comité Permanent d'Audit est présidé par un membre indépendant du Conseil au sens de l'article 13 de la circulaire BCT 2011-06 et jouissant d'une qualification et d'une expertise dans le domaine financier et comptable.

Un membre du Conseil siégeant dans le Comité Permanent d'Audit ne peut siéger dans le Comité des Risques.

Les membres de l'organe de Direction ne peuvent pas être membres du Comité d'Audit.

Le secrétariat du Comité d'Audit est assuré par le responsable de l'Audit Interne.

La composition du Comité Permanent d'Audit à fin 2017 est comme suit :

M. Habib Karaouli	Président du Comité
Mme. Rafika Akkari	Membre
M. Hedi Ben Ayed	Membre

### Travaux du Comité Permanent d'Audit au cours de l'année 2017 :

En 2017, le Comité Permanent d'Audit a tenu cinq réunions. Les travaux du Comité ont porté essentiellement sur le suivi de l'activité de la Banque en ce qui concerne les volets suivants :

- Examen des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2016, les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2017 ainsi que les rapports d'activités de la Banque pour les mêmes périodes. Il en est de même pour les chartes du Comité d'Audit et de conformité.
- Evaluation du système de contrôle interne.

- Examen de la politique de la lutte contre le blanchiment des fonds et le financement du terrorisme et des procédures y afférentes.
- Examen du projet de l'organigramme de la Banque.

### 4.3.3 Comité de Nomination et de Rémunération

#### Missions et règles de fonctionnement du Comité de Nomination et de Rémunération:

Le Comité de Nomination et de Rémunération arrête les procédures et directives liées à la rémunération des cadres de la Banque.

Son rôle est d'émettre des recommandations sur les volets suivants :

- La rémunération des cadres et la politique d'incitation ;
- Le plan d'intéressement sous forme d'actions ;
- La rémunération des administrateurs ;
- Les dispositions en matière de retraite ;
- La divulgation des rémunérations dans les documents publics de la Banque, y compris les dépôts à la Bourse et le rapport annuel.

#### Composition du Comité de Nomination et de Rémunération :

La composition du Comité de Nomination et de Rémunération à fin 2017 est comme suit :

M. Mohamed Khaled Aboodi	Président du Comité
M. Mahfoudh Barouni	Membre
M. Habib Karaouli	Membre

### 4.4 Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques

#### Missions et règles de fonctionnement du Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques :

Le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques est un organisme indépendant groupant des spécialistes dans la jurisprudence des transactions financières. Il est composé de trois membres.

Le Comité est appelé à assurer les missions suivantes :

- Valider la conformité Charaïque des produits y compris les contrats et les procédures de mise en place.
- S'assurer de la conformité des opérations réalisées par la Banque aux principes de la finance islamique.
- Examiner les questions qui lui sont soumises par la Banque, et relatives à la finance islamique (Fatwa).
- Aider la Banque à fournir des directives et des conseils ainsi que dans l'élaboration des programmes de formation en matière de respect des principes de la finance islamique.
- Approuver les rapports d'audit Charaïque préparés par la structure d'Audit Charaïque.
- Formuler des recommandations au sujet des défaillances et des infractions, tout en assurant le suivi de l'exécution de ces recommandations.
- Elaborer un rapport annuel mettant en exergue le degré du respect par la Banque des principes de la finance islamique.

- Veiller au suivi des fonds réalisés par des sources ou des moyens contraires aux normes de la finance islamique, tout en s'assurant de leur emploi à des fins caritatives.

#### Composition du Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques :

La composition du Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques à fin 2017 est comme suit :

Dr. Mounir Tlili	Président du Comité
Dr. Hichem Grissa	Membre
M. Mounir Graja	Membre

#### Travaux du Comité de Contrôle de Conformité des normes bancaires islamiques au cours de l'année 2017 :

Durant l'année 2017, le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques a effectué neuf réunions avec la Direction de la Banque. Il a validé les différents modèles de contrats de financement et d'investissement adoptés par la Banque dont principalement :

- Les procédures de mise en place des opérations de financement Mourabaha,
- Les différents modèles de contrats utilisés dans le financement via la technique Mourabaha,
- Les fiches de produits proposés par la Banque,
- Les conventions cadres de gestion des comptes courants et de dépôts,
- Les modèles de contrats d'investissement et d'épargne,
- Les modèles de contrats adoptés dans les opérations du commerce extérieur,
- Le tableau des commissions adopté par la Banque,
- L'approche adoptée par la Banque dans le calcul du résultat d'investissement Moudharaba où la Banque est Moudhareb.

La fréquence de ces neuf réunions se présente comme suit :

Trimestre	1 <sup>er</sup> trimestre 2017	2 <sup>ème</sup> trimestre 2017	3 <sup>ème</sup> trimestre 2017	4 <sup>ème</sup> trimestre 2017
Nombre des réunions	2	2	1	4

Par ailleurs et outre les réunions périodiques, le Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques a émis au cours de l'année 2017 trente-quatre décisions suite à des consultations Charaïques sollicitées par les différentes structures de la Banque.

#### 4.5 Commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes de la Banque sont :

- 
- FMBZ KPMG Tunisie, représenté par M. Moncef Boussanouga Zammouri
- 
- TCA Tunisie, représenté par M. Béchir Nedri
-

## L'ACTION WIFAK BANK EN BOURSE

### 5. L'action Wifak Bank en Bourse

#### 5.1 Evolution du cours de l'action WIFAK BANK en 2017

L'action Wifak Bank a clôturé l'année 2017 à 7,300 dinars (cours de clôture de la séance boursière du 29/12/2017) contre un cours d'ouverture début d'année de 7,600 dinars (cours d'ouverture de la séance boursière du 02/01/2017).

A la clôture de l'année 2017, l'action Wifak Bank a affiché une évolution annuelle négative de -3.59% contre une performance annuelle de +20,40% de l'indice sectoriel des banques et une performance annuelle de 14,46% de l'indice Tunindex.

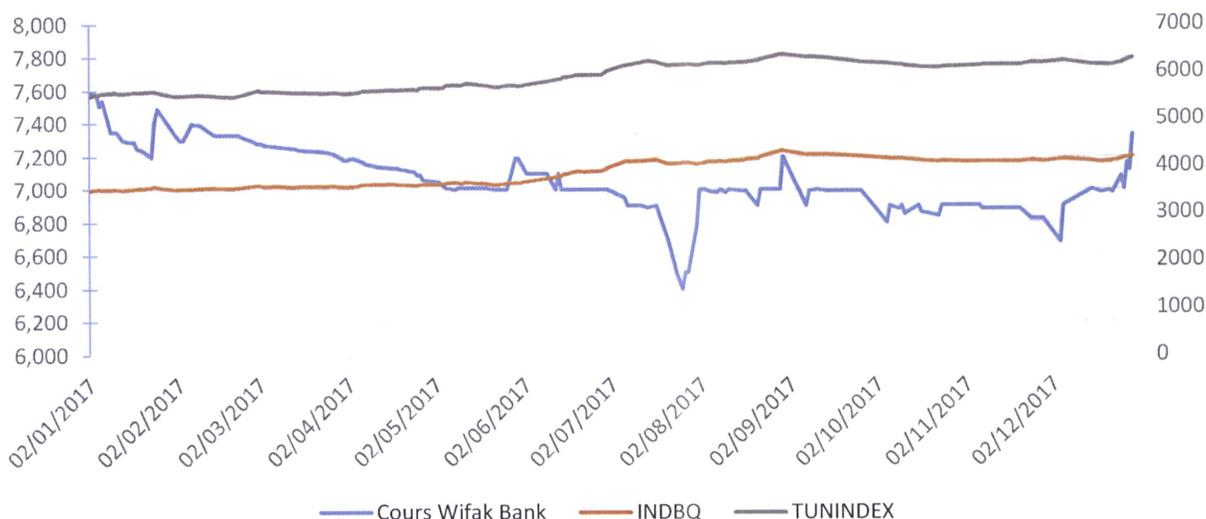
Le cours le plus haut de l'année est de 7,600 dinars atteint au niveau de la séance boursière du 02/01/2017. Le cours le plus bas de l'année est de 6,400 dinars atteint au niveau de la séance boursière du 26/07/2017.

L'action Wifak Bank a fait l'objet de cotation de 125 séances sur un total de 252 séances boursières au cours de l'année 2017.

La capitalisation boursière de Wifak Bank à fin 2017 s'est établie à 219,9 MDT contre 228 MDT à fin décembre 2016.

Le nombre d'actions Wifak Bank échangées pour toute l'année 2017 s'est situé à 481 545 actions avec un volume annuel des capitaux échangés de 3,6 MDT contre un nombre d'actions échangées en 2016 de 482 727 actions et un avec un volume annuel des capitaux échangés de 3,1 MDT.

Evolution de l'action Wifak Bank en 2017



## 5.2 Notation de la Banque

L'année 2017 a été marquée par la confirmation de la notation de la Banque par Fitch Rating : AA+ avec perspectives stables. Cette confirmation vient appuyer le démarrage de l'activité de la Banque en date du 28 avril 2017.

## AFFECTATION DES RESULTATS

### 6. Affectation des résultats

#### 6.1 Dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Conformément à l'article 38 des statuts de la Banque, le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice au titre des réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La Réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie des bénéfices distribuables ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie desdits bénéfices et la constitution d'autres réserves.

Le bénéfice distribuable est distribué aux actionnaires au prorata de leurs actions.

#### 6.2 Tableau de mouvement des capitaux propres

Désignation	Capital Social	Actions Propres	Réserve légale	Fonds Social	Réserves pour réinvest.	Autres Réserves	Résultats reportés	Modif Comptables	Résultat de la période	TOTAL
<b>Solde 31/12/2016</b>	150,000	0,000	1,600	0,649	12,310	1,865	0,217	0,200	4,933	<b>171,774</b>
reclassement -effet modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>0</b>
Affectations approuvées par l'AGO du 14/06/2017	-	-	0,267	-	4,500	0,000	0,366	-0,200	-4,933	<b>0,000</b>
Dividendes versés sur le bénéfice 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>0</b>
Variations sur fonds social	-	-	-	0,008	-	-	-	-	-	<b>0,008</b>
Actions propres	-	-0,049	-	-	-	-	-	-	-	<b>-0,049</b>
Résultat au 31 Décembre 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	-1,688	<b>-1,688</b>
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>150,000</b>	<b>-0,049</b>	<b>1,867</b>	<b>0,657</b>	<b>16,810</b>	<b>1,865</b>	<b>0,582</b>	<b>0,000</b>	<b>-1,688</b>	<b>170,045</b>

### 7. Bilan Social

Parallèlement au développement des activités la Banque et à l'extension du réseau, l'effectif a évolué pour atteindre 228 collaborateurs au 31 décembre 2017.

En effet, Wifak Bank a procédé au cours de l'année 2017 au renforcement du personnel en relation avec le démarrage de la Banque.

Plusieurs cycles de formation ont été effectués au personnel afin de développer les compétences et les connaissances des collaborateurs de la Banque. Ces cycles ont concerné aussi bien le personnel du Siège social et du Centre d'Affaires que le personnel des agences.

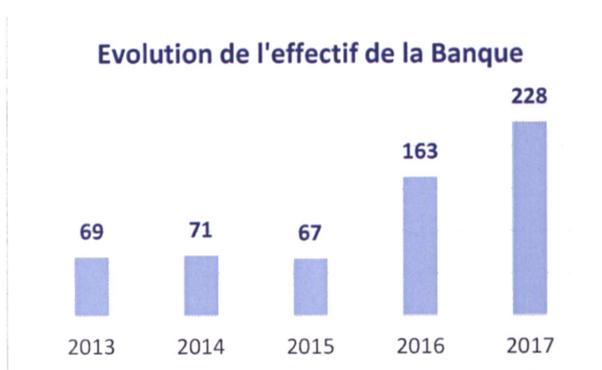
#### 7.1 Indicateurs Ressources Humaines

##### 7.1.1 Evolution de l'effectif

Wifak Bank a procédé au recrutement d'un nombre important des cadres expérimentés dans le secteur financier et bancaire afin d'accompagner les travaux d'implémentation et de lancement de la Banque.

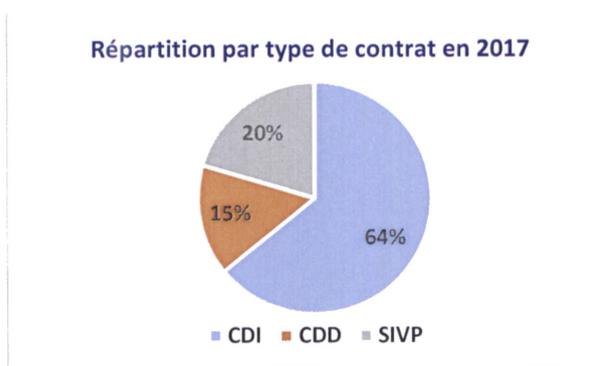
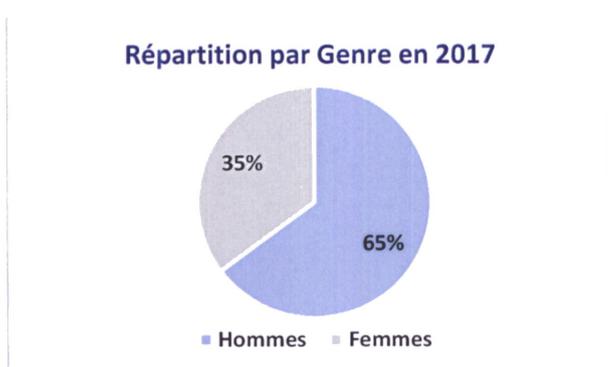
La politique de recrutement a ciblé aussi les nouveaux diplômés issus de l'enseignement supérieur qui sont à la recherche d'un premier emploi.

Ainsi, au terme de l'année 2017, Wifak Bank compte un effectif de 228 employés contre 163 fin 2016.



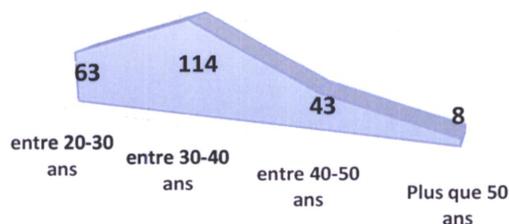
##### 7.1.2 Physionomie de l'effectif

En 2017, la répartition Hommes-Femmes est respectivement de 65% et 35%.

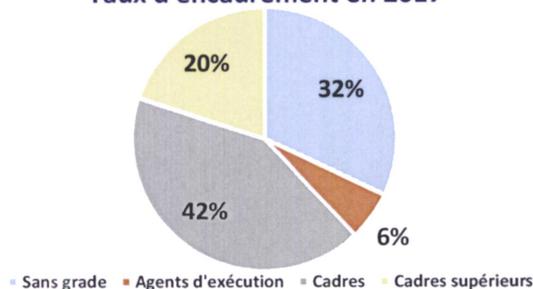


En 2017, la répartition par type du contrat fait ressortir une part de 64% des contrats à durée indéterminée.

### Pyramide des âges en 2017



### Taux d'encadrement en 2017



L'analyse de la pyramide des âges montre que la Banque dispose d'un effectif relativement jeune puisque 77% des employés sont âgés moins de 40 ans. La Banque dispose d'un taux d'encadrement de 62% en 2017.

#### 7.1.3 Gestion des stagiaires

Wifak Bank a veillé à l'insertion professionnelle des étudiants en leur offrant des possibilités de stage au niveau des structures centrales et au niveau des agences. En 2017, la Banque a accueilli onze étudiants de différentes spécialités pour des stages d'initiation.

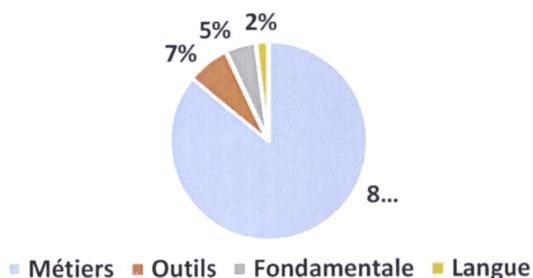
#### 7.2 Indicateurs Formation

En 2017, le nombre de jours cumulés de formation est de 1823 jours avec la participation de 78% des collaborateurs de la Banque. Le nombre des modules de formation assuré en 2017 est de 79 modules focalisés principalement sur la formation métiers.

Les principaux indicateurs de formation pour l'année 2017 se présentent comme suit :

- Participation cumulée en nombre jours : 1823
- Nombre de collaborateur ayant participé au moins une fois à une formation : 196
- Nombre des modules de formation : 79
- Nombre d'heures de formation : 1071

#### Formation par Modules en 2017



**ELEMENTS SUR  
LE CONTROLE INTERNE**

---

## 8. Eléments sur le Contrôle Interne

---

### 8.1 Dispositif du Contrôle Interne

Le dispositif de contrôle interne au sein de Wifak Bank est constitué des processus, des procédures et des méthodes visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection du patrimoine de la Banque, la fiabilité de l'information financière et la conformité de toutes les opérations avec les lois et la réglementation en vigueur.

La Charte relative au dispositif de contrôle interne énonce les règles fondamentales sur lesquelles, repose le contrôle interne au sein de Wifak Bank et qui sont :

- La maîtrise des risques et la réalisation des objectifs stratégiques fixés : au minimum un contrôle par l'opérationnel sur les transactions et activités dont il est responsable et un contrôle de la hiérarchie dans le cadre de sa responsabilité managériale doivent être exercés,
- Le contrôle interne est l'affaire de chacun, quel que soit son niveau de responsabilité : Chaque collaborateur doit exercer un contrôle sur ses activités et a un devoir d'alerte sur tout dysfonctionnement ou carence dont il a connaissance,
- Le Contrôle Interne est exhaustif : il s'applique aux risques de toute nature et à toutes les entités et s'étend à l'externalisation des activités,
- La maîtrise des risques repose sur une stricte séparation des tâches : elle s'exerce entre exécution, comptabilisation, règlement et contrôle avec la mise en place des fonctions de contrôle et par une distinction nette entre Contrôle Permanent et Contrôle Périodique,
- La maîtrise des risques est proportionnelle à leur intensité,
- Le contrôle interne est traçable : il repose sur des procédures écrites et sur des pistes d'audit,
- Le dispositif de contrôle interne implique une gouvernance appropriée : le dispositif de contrôle interne est l'objet d'une gouvernance appropriée, associant les différents acteurs et couvrant les différents aspects (mesures organisationnelles, surveillance et pilotage des dispositifs, circulation d'informations, exploitation des contrôles, etc.). Le Comités des Risques et le Comités d'Audit interne en sont des instruments privilégiés.

### 8.2 Contrôle Permanent

La fonction du Contrôle Permanent permet de s'assurer de la permanence du contrôle, elle se décline en trois niveaux :

Premier niveau de contrôle : recouvre tous les aspects de contrôle des traitements des opérations exercés d'une façon immédiate et systématique par les opérationnels en application des procédures internes,

Deuxième niveau de contrôle : assuré par les managers opérationnels et les responsables hiérarchiques,

### 8.3 Contrôle Périodique

Les missions du Contrôle Périodique sont les suivantes :

- Donner à la Banque une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporter des propositions pour amélioration,
- Aider la Banque à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, les processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité,
- Réaliser des contrôles périodiques sur la conformité des opérations, le niveau de risque effectivement encouru, le respect des procédures, l'efficacité et le caractère approprié des dispositifs du contrôle permanent.

La mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre du Contrôle Périodique est la responsabilité des entités opérationnelles concernées. Le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Contrôle Périodique est assuré par les structures du Contrôle Permanent.

L'Audit interne exerce la responsabilité du Contrôle Périodique pour l'ensemble des entités de Wifak Bank. Ses principes d'intervention sont définis dans la Charte de responsabilités. L'audit Interne au sein de Wifak Bank a pour missions

- ✓ Evaluer le système de contrôle interne à travers les missions d'Audit de manière à déterminer que les actifs de la Banque sont correctement utilisés et convenablement protégés,
- ✓ Contribuer par ses contrôles à la promotion d'un climat d'efficacité financière, comptable et opérationnelle,
- ✓ S'assurer que les procédures, règlements et instructions sont bien respectés à tous niveaux et conformes aux dispositions législatives et réglementaires et à la politique générale de la Banque

Les résultats des travaux de l'Audit interne sont communiqués à la Direction Générale et au Comité d'Audit

## **8.4 Contrôle de Conformité Réglementaire**

### **Politique de la Banque :**

La politique de Wifak Bank en matière de contrôle de conformité est une politique d'accompagnement, de sensibilisation, de protection et de prévention contre les risques d'infraction réglementaire normative ou éthique

Wifak Bank a mis en place à travers sa structure de Conformité une feuille de route qui a porté principalement sur les aspects fondamentaux suivants

- Aspect procédural : Elaboration des procédures nécessaires de conformité en rapport avec les lois et règlements en vigueur,
- Aspect sécurité financière : Instauration d'un ensemble d'actions en matière de prévention contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme,
- Aspect déontologique : Elaboration d'un code de la déontologie approprié à la Banque en matière des bonnes pratiques et des règles professionnelles, en cours d'approbation

### **Activité en matière de Conformité réglementaire :**

Dans le cadre de sa politique en matière de conformité réglementaire, Wifak Bank a engagé au cours de l'année 2017 les travaux relatifs d'une part à la mise en conformité des sujets liés à l'activité quotidienne tel que la conformité des dossiers réglementaires client, la réglementation FATCA. D'autre part, des actions ont été engagées visant la mise en place des chartes et des politiques liées à des fonctionnalités transverses telle que la charte de la fonction de la conformité, le code de déontologie et la gestion des conflits d'intérêt

- **Validation et diffusion de la Charte de la fonction de contrôle de conformité :** Après sa validation par le Comité d'Audit et sa validation par le Conseil d'Administration du 14 juin 2017, la charte de la fonction de contrôle de la Conformité a fait l'objet d'une diffusion à tout le personnel de la Banque. Elle est communiquée systématiquement aux nouvelles recrues dès leurs intégrations à la Banque
- **Diffusion des notes de service procédurales :** Dans le cadre d'une meilleure organisation du processus réglementaire d'entrée en relation notamment en matière de règles de vigilance, au cours de l'année 2017, des notes de service ont été diffusées organisant le processus et le suivi des entrées en relations
- **Lancement du projet FATCA :** En matière de réglementation FATCA, une note du cadrage du projet a été préparée portant sur les aspects réglementaires et le choix de la solution informatique à mettre en place
- **Préparation du code de la déontologie et la Politique de gestion et de prévention des conflits d'intérêt :** En application de la politique de la bonne gouvernance, la Banque a préparé fin 2017 le code de déontologie et la politique de prévention et de gestion des situations des conflits d'intérêt, en cours d'approbation
- **La protection des données à caractère personnel :** Par rapport aux exigences réglementaires et normative en matière de protection des données à caractère personnel et notamment la loi organique 2004-63, Wifak Bank a préparé un plan d'action visant la mise en conformité portant

sur la révision des contrats, des conventions et des formulaires afin d'ajouter des clauses et des rubriques incitant sur la protection des données des clients

- **La veille réglementaire** : Wifak Bank assure en permanence une veille réglementaire avec un plan d'action avec les structures métiers concernés

### **Activité en matière de Sécurité Financière**

Dans le cadre de la politique de la Banque en matière de sécurité financière et notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme, Wifak Bank a lancé la mise en place du dispositif LCB/FT conformément à la Circulaire de la BCT 2017-08. Ce dispositif LCB/FT porte sur deux principaux volets : le volet politique et procédure, et le volet système d'information (solution informatique).

Les actions entamées par la Banque au cours de l'année 2017 pour la mise en place du dispositif LCB/FT se présentent comme suit :

- **Politique LCB/FT** : Wifak Bank a mis en place une politique de prévention et de lutte contre l'usage de ses services pour des fins illicites qui ont pour but de blanchir de l'argent, de financer le terrorisme ou autres activités criminelles telle que l'évasion fiscale. Cette politique, approuvée par le Conseil d'Administration du 14 juin 2017, s'articule autour des principes fondamentaux suivants
  - ✓ Un Système de vigilance renforcée Client et opérations,
  - ✓ Un dispositif de remontée des doutes internes et la déclaration des soupçons à la CTAF,
  - ✓ Un mécanisme de contrôle et de mise à niveau du dispositif LCB/FT,
  - ✓ Un dispositif d'information, de sensibilisation et de formation des collaborateurs,
  - ✓ Le maintien d'une piste d'audit (archivage des documents) et de reporting.
- **Procédure LCB/FT** : Les principes de la politique LCB/FT de la Banque ont été détaillés dans une procédure décrivant les processus élémentaires, les règles de vigilance renforcée ainsi que les modalités d'échange entre les différents acteurs
- **Solution LCB/FT** : Le dispositif LCB/FT ne peut être complètement structuré qu'après la mise en place d'une solution informatique adaptée aux besoins et aux exigences réglementaires. Dans ce cadre une étude fonctionnelle a été menée par la Banque détaillant le besoin d'un système intégré contentant
  - ✓ Le système de filtrage : Filtrage en temps réel des clients et des transactions,
  - ✓ Le système de contrôle KYC : Fixer des règles de gestion pour contrôler la conformité des entrées en relation et les documents exigés,
  - ✓ Le système profilage : Déterminer le niveau du risque LCB/FT (scoring) associé à chaque relation d'affaire et déterminer son processus de validation et de contrôle, sa restitution ;
  - ✓ Le système de gestion des scénarios : Conception des scénarios clés pour identifier les transactions à caractère suspect ou inhabituel,
  - ✓ Le système gestion des alertes : Traitement des alertes avec traçabilité des échanges agence
  - ✓ Les reporting : Edition des statistiques et tableaux de bord

## **8.5 Contrôle de Conformité Charaïque**

La structure d'Audit Charaïque Interne est rattachée à la Direction Générale de la Banque. Elle se charge notamment de

- S'assurer de la conformité des transactions effectuées par la Banque aux avis et propositions du Comité de Contrôle de Conformité des Normes Bancaires Islamiques,
- Diffuser les décisions du Comité aux différentes structures concernées de la Banque,
- Mettre à la disposition du Comité les nouveaux produits y compris les contrats et ses procédures de mise en place pour validation Charaïque

## **8.6 Gestion des Risques**

Conformément à la réglementation bancaire, la Banque s'est dotée en 2017 de plusieurs politiques de gestion de risques dont les vertus sont inspirés des standards nationaux mais qui sont adaptés au contexte national notamment le marché bancaire ainsi qu'au vécu et à l'expérience de la Banque. L'étendu de ces politiques se résume comme suit

### **Politique de gestion du risque de financement**

Cette politique porte sur les orientations d'intervention de la Banque ainsi que les limites et les règles de gestion du risque de financement

Cette politique est fondée sur une approche qui repose sur trois piliers qui convergent dans leur objectif commun d'atténuation et de maîtrise des risques de financement mais qui se distinguent par leur nature opérationnelle ou leur pilotage. Ces piliers consistent en

- Des limites spécifiques de concentration des financements par secteur d'activité, zone géographique, nature de produit, catégorie de client, etc., en vue de réduire les risques transversaux présentant des fortes corrélations. Ces limites sont appuyées par des seuils prudentielles d'exposition sur les contreparties et de pilotage de la qualité des risques et de la solvabilité
- Un système de délégation qui désigne les niveaux (limites) de pouvoirs des décisions d'octroi de financement et fixe les entités décisionnelles dans le processus de financement. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises aux process mis en place et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de financement transite par toutes les entités subordonnées jusqu'à son octroi par l'entité titulaire de la demande en question
- Un dispositif d'appréciation du risque individuel de chaque contrepartie qui diffère selon qu'il s'agit des contreparties stéréotypés (particuliers) pour lesquelles est utilisé un outil d'aide à la décision formaté et standard ou des contreparties disparates dans leur comportement (corporates) pour lesquelles une approche individuelle est adoptée pour tenir compte de leurs spécificités et besoins

### **Politique de gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme**

Cette politique est constituée de toutes les procédures, mesures et actions destinées à maîtriser voire circonscrire le risque d'utilisation du réseau de la Banque ou de ses activités à des fins de blanchiment des fonds provenant d'activités illicites ou terroristes

Cette politique est fondée sur une approche basée sur les risques « based-risk » afin de focaliser l'attention sur les profils les plus sensibles à ce risque dont l'impact est significatif et d'optimiser les contrôles et les ressources dédiées à cet égard. Cette politique, repose sur les axes et les piliers suivants

- Le profilage de la clientèle. La Banque veille à adopter un profilage de sa clientèle et des transactions en fonction de leur exposition à ce risque, dans le sens qu'elle procède à une catégorisation de sa clientèle par profil de risque afin de pouvoir cibler l'enquête sur leur identité, l'origine de leurs avoirs, l'utilisation qu'en font et désormais leur régularité
- La connaissance de la clientèle. La Banque veille à accorder une attention particulière à l'entrée en relation d'affaires et procède à la collecte de toutes les informations qu'elle juge nécessaires sur le client (identité, domaine d'activité, environnement bancaire et financier...) sur la base des documents officiels qui sont conservés dans le dossier client
- La vigilance adéquate que la Banque veille à consacrer aux clients et les transactions à profil risque élevé en leur dédiant des mesures d'identification, de surveillance et de contrôle renforcés
- Un système de suivi et de surveillance de risque LCB-FT. La Banque veille, à travers sa structure de contrôle de la conformité, à la bonne application de toutes les diligences et mesures de vigilance édictées dans la présente politique et les procédures qui en découlent.
- La fluidité de remontée de l'information à travers la collaboration entre les structures opérationnelles et les structures internes de suivi et contrôle du risque LAB-FT
- Des reportings périodiques adaptés à destination des organes de gouvernance et des autorités de contrôle
- Des programmes de formation dédiés au profit du personnel de la banque

### **Politique de gestion du risque des contreparties financières**

Cette politique porte sur les orientations d'intervention de la Banque ainsi que les limites et les règles de gestion du risque des contreparties financières

Les objectifs de gestion du risque des contreparties financières sont les suivants

- Optimiser l'exposition de la Banque au risque des contreparties financières ,
- Fournir des lignes directrices pour les équipes impliquées dans la gestion des relations avec les contreparties financières en termes des rôles, responsabilités et limites d'intervention dans le but de garantir des relations solides pour les opérations de placement, refinancement et engagements par signature ,
- Garantir un développement stable de la Banque au moindre risque possible pour assurer la réalisation de l'objectif de rentabilité en ligne avec la stratégie de la Banque ;
- S'assurer du respect des exigences réglementaires en matière de risques encourus, de transactions financières et d'adossement de transactions du commerce extérieur

La gestion des opérations interbancaires présentant un risque de contrepartie se fait à travers des limites affectées à chaque contrepartie qui sont déterminées en fonction de la notation interne attribuée à l'institution financière (sur la base de plusieurs critères quantitatifs et qualitatifs concernant les fondamentaux de ladite institution) ainsi que le rating externe effectué par les agences de notation

#### **Politique de gestion du risque de liquidité**

L'objectif premier de la Banque est d'assurer le refinancement de ses activités à un coût optimal, en gérant le risque de liquidité et en respectant les contraintes réglementaires locales et charaiques

Le dispositif de pilotage de la liquidité permet d'encadrer le bilan autour d'une structure cible d'actifs et de passifs, cohérente avec l'appétit au risque défini par le Conseil d'Administration

- La structure d'actif doit permettre aux métiers de développer leur activité de façon économe en liquidité et compatible avec la structure du passif cible Ce développement doit veiller au respect des exigences réglementaires et des limites de liquidité définies au sein de l'établissement
- La structure du passif est en fonction de la capacité des métiers à collecter des ressources auprès de la clientèle et la capacité de la Banque à lever durablement des ressources sur les marchés, dans le respect de son appétit pour le risque

**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**  
**AU 31/12/2017**

---

**BILAN**  
**Arrêté au 31 Décembre 2017**  
**(Exprimé en D.T.)**

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<b>Actifs</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	3	15 819 835	103 663
Créances sur les établissements bancaires et financiers	4	28 838 883	36 099 552
Créances sur la clientèle (*)	5	254 166 818	210 686 494
Portefeuille-titres commercial	6	136 230	91 021
Portefeuille d'investissement	7	18 117 592	12 016 855
Valeurs immobilisées	8	56 931 787	20 856 689
Autres actifs (*)	9	37 840 995	8 952 348
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>411 852 140</b>	<b>288 806 622</b>
<b>Passifs</b>			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		7 184 346	13 954
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	106 818 162	3 319 186
Emprunts et ressources spéciales	11	76 784 431	99 573 956
Autres passifs	12	51 019 798	14 125 213
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>241 806 737</b>	<b>117 032 309</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital		150 000 000	150 000 000
Actions propres		(48 855)	-
Réserves		20 322 419	15 554 923
Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000
Autres capitaux propres		657 219	649 464
Résultats reportés		582 430	216 676
Effets des modifications Comptables		0	200 370
Résultat de l'exercice		(1 687 810)	4 932 880
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	13	<b>170 045 403</b>	<b>171 774 313</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>411 852 140</b>	<b>288 806 622</b>

(\*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf Note 2-14)

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
Période close au 31 Décembre 2017  
(Exprimé en D.T)

Note	31/12/2017	31/12/2016
<b><i>Passifs éventuels</i></b>		
Cautions, avals et autres garanties données	8 481 088	-
Crédits documentaires	-	-
Actifs donnés en garantie	-	-
<b><i>Total des Passifs éventuels</i></b>	<b><i>8 481 088</i></b>	<b><i>-</i></b>
<b><i>Engagements donnés</i></b>		
Engagements de financement donnés	81 753 006	14 261 340
Engagements sur titres	-	-
<b><i>Total des engagements donnés</i></b>	<b><i>81 753 006</i></b>	<b><i>14 261 340</i></b>
<b><i>Engagements reçus</i></b>		
Engagements de financement reçus	-	-
Garanties reçues	26 39 696 811	22 527 381
<b><i>Total des engagements reçus</i></b>	<b><i>39 696 811</i></b>	<b><i>22 527 381</i></b>

**ETAT DE RESULTAT**  
pour la période close au 31 Décembre 2017  
(Exprimé en D.T)

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>			
Marges et revenus assimilés	14	20 928 090	23 966 469
Commissions (en produits)	15	2 127 722	904 902
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		264 659	0
Revenus du portefeuille d'investissement	16	926 947	207 010
<b>Total des Produits d'Exploitation Bancaire</b>		<b>24 247 418</b>	<b>25 078 381</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>			
Marges encourues et assimilées	17	(7 411 131)	(8 198 082)
Commissions encourues		(643 778)	(235 040)
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		(4 630)	(5 883)
<b>Total des Charges d'Exploitation Bancaire</b>		<b>(8 059 539)</b>	<b>(8 439 005)</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>16 187 879</b>	<b>16 639 376</b>
Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	(699 916)	(4 071 086)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		87 249	(304 779)
Autres produits d'exploitation		891	0
Frais de personnel (*)	19	(9 719 174)	(3 998 106)
Charges générales d'exploitation (*)	20	(3 336 285)	(1 602 479)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	21	(4 257 352)	(447 662)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(1 736 708)</b>	<b>6 215 264</b>
Solde en gain \ perte provenant des Eléments ordinaires		104 416	-
Impôts sur les bénéfices		(50 518)	(778 140)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>(1 682 810)</b>	<b>5 437 124</b>
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		(5 000)	(504 244)
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>		<b>(1 687 810)</b>	<b>4 932 880</b>
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		0	200 370
<b>Résultats après modifications comptables</b>		<b>(1 687 810)</b>	<b>5 133 250</b>

(\*) : Colonne comparative retraitée a des fins de comparaison (Cf Note 2-14)

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Période Close le 31 Décembre 2017**  
**(Exprimé en D.T)**

	Notes	31/12/2017	31/12/2016
<b>Activités d'exploitation</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) (*)		23 091 637	25 163 378
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(7 172 429)	(9 084 226)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-	(5 000 000)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (*)		(27 025 349)	31 640 102
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		102 803 554	-
Titres de placement		(45 209)	(33 529)
Sommes versées au personnel, fournisseurs hors exploitation et créiteurs divers (*)		(23 867 375)	(16 438 307)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 649 644	102 142
Impôts sur les bénéfices payés		(360 580)	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>23</b>	<b>69 073 893</b>	<b>26 349 560</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Marges et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-	19 706
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement		(5 960 000)	(4 500 000)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(38 272 352)	(15 312 630)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>24</b>	<b>(44 232 352)</b>	<b>(19 792 924)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Emission d'actions		-	-
Rachat d'actions		(48 855)	-
Emission / Remboursement d'emprunts		(23 235 136)	(65 124 049)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-	-
Dividendes versés		-	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>25</b>	<b>(23 283 991)</b>	<b>(65 124 049)</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>1 557 550</b>	<b>(58 567 413)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>22</b>	<b>30 880 596</b>	<b>89 448 009</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>32 438 146</b>	<b>30 880 596</b>

(\*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf Note 2-14)

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

---

## **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

---

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle, et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

L'historique de la société se présente ainsi

La société **EL WIFAK LEASING** a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016, et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing

Le capital initial s'élève à Cinq millions (**5.000.000**) de Dinars divisé en Cinq cent mille (**500.000**) actions de Dix dinars chacune

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2003 a décidé de porter le capital à **7.500.000 DT** par la création de **250.000** actions nouvelles de **10 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2005

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de **10 DT** à **5 DT**, et de porter le capital à **10.000.000 DT** par la création de **500.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2006

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Octobre 2008, a décidé de porter le capital à **15.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **1,500 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2009

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2012, a décidé de porter le capital à **20.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **8 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2013

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Août 2015 a décidé, outre les modifications apportées aux statuts ayant adoptés la nouvelle dénomination « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** », d'augmenter le capital de la société de **20.000.000 DT** à **150.000.000 DT** à réaliser dans 3 opérations simultanées se détaillant comme suit

- Incorporation des réserves à concurrence de 10 000 000 DT à puiser à hauteur de 9 500 000 DT de la prime d'émission et de 500 000 DT des réserves statutaires
- Souscription en numéraire de 60 000 000 DT avec libération intégrale, et ce par une émission au pair et sans prime d'émission de 12 000 000 actions de valeur nominale de 5 DT
- Souscription en numéraire, avec suppression des droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires, de 60 000 000 DT et ce par l'émission au pair de 12 000 000 actions de valeur nominale de 5 DT

Ainsi, le capital social s'élève au 30 Juin 2017 à la somme de **150.000.000 DT** divisé en **30.000.000 actions** de **5 DT** chacune

La société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun

## **NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES**

---

Les états financiers de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises
- Et les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ,
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ,
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 Mars 1999 et les textes subséquents ,

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit

### **2-1 : Continuité de l'exploitation**

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation

### **2-2 : Immobilisations utilisées par la société**

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants

	<b>Taux d'amortissement</b>
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB &GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

### **2-3 : Comptabilisation des engagements et revenus y afférents**

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara, et ce à partir de 1er janvier 2008

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement ou Ijara sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant )

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de **WIFAK BANK**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

### **2-4 : Portefeuille investissement**

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêt ou à la date antérieure la plus récente, et ce tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

### **2-5 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et Ressources Spéciales** ».

### **2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes**

L'évaluation des engagements est effectuée conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante

#### **A- Actifs courants :**

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement

#### **Actifs classés :**

##### **B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier**

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade

##### **B2 : Actifs incertains**

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ,
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ,
- l'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours

##### **B3 : Actifs préoccupants**

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours

##### **B4 : Actifs compromis**

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit

Bien que WIFAK BANK détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties ne sont pas ainsi déduites de la base des provisions constituées

Pour les financements ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit

- o Matériel standard Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location
- o Matériel spécifique Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location
- o Matériel informatique Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location
- o Immeubles (terrain, construction ) Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement

### Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle que ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1)

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par WIFAK INTERNATIONAL BANK

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012. Cette méthodologie prévoit

1 Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont

- Commerce
- BTP
- Industrie
- Tourisme
- Agriculture

- Promotion immobilière
  - Services
- ii La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 3 derniers exercices TMM<sub>gi</sub> selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N et évalués sur la base des engagements de l'année N) ,
- TMM<sub>gi</sub> Taux de migration moyen du groupe de créances i ,
- n Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM<sub>gi</sub>

Certains ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs Ces ajustements consistent à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement dépasse largement la moyenne observée

- iii Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS<sub>gi</sub> » traduisant l'aggravation des risques en 2017 La formule de calcul est la suivante

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2017}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en 2016}}$$

La banque a opté pour la neutralisation de l'effet du facteur scalaire qui avait pour objectif en 2011 la correction de l'impact des arrangements et rééchelonnements accordés dans un contexte bien particulier Ainsi, Le facteur scalaire retenu par la banque en 2017 pour tous les secteurs d'activités est égal à 1

- iv Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM<sub>gi</sub> » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2014-2016

$$TPM_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur les risques additionnels de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPM<sub>gi</sub> Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question

- v Calcul des provisions collectives « PC<sub>gi</sub> » du groupe i (en %) selon la formule suivante

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } g_i \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_i \times TPM_{gi}$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC<sub>gi</sub>

### **Les provisions additionnelles :**

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante  $A=N-M+1$

- A ancienneté dans la classe 4 ,
- N année d'arrêté des comptes ,
- M année de la dernière migration vers la classe 4 ,

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction

- Des agios réservés ,
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ,
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ,
- Et des provisions constituées

### **27 . Convention de prééminence du fond sur la forme**

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme

### **2-8 : Comptabilisation des revenus**

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2017 pour leurs montants rattachés à l'exercice

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008 Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle » Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaa elaaam »

## 2-9 : Impôt sur les bénéfices

**Wifak Bank** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux banques et aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**

## 2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, TVA collectée », alors que la TVA facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, TVA récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

## 2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

## 2-12 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

## 2-13 : Faits saillants de la période

L'exercice 2017 est marqué par les événements suivants :

- La confirmation de la notation de la banque par Fitch Rating AA+ avec perspectives stables ,
- La clôture de la phase homologation du système d'information et le démarrage de la phase production
- Le démarrage effectif de l'activité en tant que banque universelle vendredi 28 avril 2017
- La finalisation des travaux d'aménagement du Centre d'Affaires à Tunis

- L'inauguration de vingt-et-une agences situées à l'Anana, Ben Arous, Ezzahra, Nabeul, Gafsa, Djerba, Sfax Gremda, Sfax-M Boulila, Sfax Sakiet Eddaier, Gabes, Sousse Sahloul, Zarzis, Ben Gerdane, Béja, Médenine, Kairouan, Bizerte, Mutuelle-ville, Tataouine, Mégrine et Tunis Hadi-CHAKER
- La tenue de l'assemblée générale extraordinaire statuant sur la mise à jour des statuts et la séparation entre les fonctions du Président du Conseil et du Directeur Général
- Recrutement des cadres disposant d'expertise et d'expérience dans le secteur financier et bancaire et des jeunes diplômés,
- Le renforcement des cycles de formation dédiée au personnel de la banque

## 2-14 : Changement de méthode de présentation

Pour des besoins de comparabilité, les données comparatives relatives à la situation arrêtée au 31/12/2016 ont été retraité en proforma, et ce au titre des modifications apportées au regroupement des certaines rubriques des états financiers Ces modifications se présentent ainsi

- Les dépôts et les créances liées aux placements MOUDHARABA détenus sur les établissements bancaires sont présentés en 2016 au niveau de la note relative au poste des états financiers « Créances sur les établissements bancaires et financiers » dans la rubrique dénommée « Banques » En 2017, les dépôts détenus au 31/12/2017 sont présentés au niveau de la même note sous la rubrique « Banque », alors que les placements MOUDHARABA opérés auprès des banques confrères sont présentés sous la rubrique « Placements MOUDHARABA auprès des établissements bancaires » De même, les créances rattachés aux dits dépôts et placements sont présentés séparément
- Les biens acquis dans le cadre de contrats IJARA et demeurant la propriété de la banque à la date d'arrêté sont présentés en 2016 parmi les « Créances sur la clientèle » au niveau de la note « Encours des créances non encore mis en force » En 2017, ces biens sont présentés parmi les « Autres actifs »
- En 2016, le tableau fait apparaître les « Agencements et aménagements des constructions » et les « Installations générales » sous des rubriques distinctes En 2017, ces 2 rubriques sont présentées sous la même rubrique dénommée « Agencements et aménagement des constructions et installations générales »
- Les échéances à court terme et les échéances à long terme relatives aux prêts au personnel sont présentés en 2016 séparément au niveau de la note relative aux « autres actifs » En 2017, ces échéances sont présentées au niveau de la même note sous la dénomination « Prêts fond social »
- Les frais de restauration du personnel sont présentés en 2016 parmi les « charges générales d'exploitation » au niveau de la note « Achat fournitures » En 2017, ces frais sont présentés parmi les « Charges du personnel »
- En 2016, les produits d'exploitation bancaire encaissés et les remboursements des financements par la clientèle sont présentés au niveau de l'état de flux sous la rubrique « Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle , y compris les marges et les autres revenus bancaires », de même, les décaissements relatifs aux déblocage des financements matérialisés par le règlement des fournisseurs sont présentés sous la rubrique « Sommes versées au personnel, fournisseurs et créditeurs divers » En 2017, les produits d'exploitation encaissés sont présentés au niveau de l'état de flux sous la rubrique « Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) » Le solde des financements et des remboursements des échéances par la clientèle est présenté sous la rubrique « Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle »

### **NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT**

Les avoirs détenus en caisse et chez la Banque Centrale de Tunisie se présentent au 31/12/2017 comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Avoirs détenus chez la BCT	11 343 566	99 583
Caisse	4 476 269	4 080
<b>Total</b>	<b>15 819 835</b>	<b>103 663</b>

### **NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS :**

L'analyse des Créances sur les établissements bancaires et financiers se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Banques (*)	1 802 657	17 590 887
Créances rattachées aux comptes de dépôt (*)	0	298 098
Placements MOUDHARABA auprès des établissements bancaires (*)	22 000 000	13 200 000
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA (*)	47 196	49 607
Certificats de Leasing	5 000 000	5 000 000
Produit courus sur certificats de Leasing	51 507	23 437
<b>Total</b>	<b>28 901 360</b>	<b>36 162 029</b>
Provisions	(62 477)	(62 477)
<b>Créances nettes</b>	<b>28 838 883</b>	<b>36 099 552</b>

(\*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

## NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

La valeur nette de créances sur la clientèle, au 31 Décembre 2017, a atteint **254 166 818 DT** contre **210 686 494 DT** au 31 Décembre 2016, enregistrant une augmentation de **43 480 324 DT**.

Les créances sur la clientèle s'analysent comme suit :

	<i>(en DT)</i>	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<b>Créances IJARA</b>	<b><u>232 429 328</u></b>	<b><u>227 618 979</u></b>
Créances IJARA : Encours Financiers	212 719 679	208 369 582
Créances IJARA : Impayés et autres facturations	19 709 649	19 249 397
<b>Créances MOURABAHA</b>	<b><u>37 498 315</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b>MOURABAHA à court terme</b>	<b><u>21 389 418</u></b>	<b><u>0</u></b>
Encours MOURABAHA à court terme	21 210 094	0
Produits à recevoir MOURABAH à court terme	179 324	0
<b>MOURABAH à moyen Terme</b>	<b><u>5 291 054</u></b>	<b><u>0</u></b>
Encours MOURABAHA à moyen terme	5 279 463	0
Produits à recevoir MOURABAH à moyen terme	11 591	0
<b>MOURABAHA à long Terme</b>	<b><u>10 781 591</u></b>	<b><u>0</u></b>
Encours MOURABAHA à long terme	10 744 021	0
Produits à recevoir MOURABAH à long terme	37 570	0
<b>Impayés MOURABAHA</b>	<b><u>36 252</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b>Autres Créances et rubriques</b>		
Comptes débiteurs de la clientèle	64 649	0
Autres impayés	51 444	
Effet remis à l'encaissement	296 901	141 186
Marges IJARA constatées d'Avance	(1 117 718)	(1 082 126)
<b>S/Total : Créances brutes (*)</b>	<b><u>269 222 919</u></b>	<b><u>226 678 039</u></b>
Marges réservées	(1 181 251)	(1 296 172)
Provisions – créances sur la clientèle	(13 874 850)	(14 695 373)
<b>S/Total Provision</b>	<b><u>(15 056 101)</u></b>	<b><u>(15 991 545)</u></b>
<b>Créances nettes sur la clientèle (*)</b>	<b><u>254 166 818</u></b>	<b><u>210 686 494</u></b>

(\*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

## ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
<b>Encours financiers</b>	<b>164 701 395</b>	<b>74 485 633</b>	<b>417 767</b>	<b>876 539</b>	<b>9 471 923</b>	<b>249 953 257</b>
Impayés	37 800	8 608 720	253 909	504 496	6 708 785	16 113 710
Avances et acomptes reçus	(2 864 793)	-	-	-	(911 712)	(3 776 505)
Autres créances	436 472	775 754	41 867	49 110	2 328 988	3 632 191
Produits à recevoir	220 900	7 585	-	-	-	228 485
<b>Engagements du bilan</b>	<b>162 531 774</b>	<b>83 877 692</b>	<b>713 543</b>	<b>1 430 145</b>	<b>17 597 984</b>	<b>266 151 138</b>
<b>Engagements Hors bilan</b>	<b>84 130 065</b>	<b>6 104 030</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>90 234 095</b>
<b>Total des engagements (Bilan et hors bilan)</b>	<b>246 661 839</b>	<b>89 981 722</b>	<b>713 543</b>	<b>1 430 145</b>	<b>17 597 984</b>	<b>356 385 233</b>
Produits réservés			(26 500)	(64 989)	(1 089 762)	(1 181 251)
Provisions suivant circulaire 91-24			(35 477)	(210 485)	(11 950 837)	(12 196 799)
Provisions additionnelles			-	-	(157 469)	(157 469)
Provisions collectives	1 520 581					(1 520 581)
<b>TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES</b>	<b>1 520 581</b>		<b>(61 977)</b>	<b>(275 474)</b>	<b>(13 198 068)</b>	<b>(15 056 100)</b>
<b>ENGAGEMENT NET</b>	<b>335 122 979</b>		<b>651 566</b>	<b>1 154 671</b>	<b>4 399 916</b>	<b>341 329 133</b>

<i>Taux des créances classées au 31/12/2017</i>	0,27%	0,54%	6,61%
	<b>7,42%</b>		
<i>Taux des créances classées au 31/12/2016</i>	1%	0,83%	9,21%
	<b>11%</b>		
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2017</i>	8,69%	19,26%	75,00%
	<b>68,56%</b>		
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2016</i>	5,48%	21,34%	66,59%
	<b>57,7%</b>		

## NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

Le portefeuille titre commercial se compose principalement d'actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève au 31 Décembre 2017 à **136 230 DT** contre **91 021 DT** au 31 Décembre 2016.

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

	<i>(En DT)</i>	
	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Titres de participation (a)	1 123 100	1 123 100
Fonds d'investissement (b)	15 790 000	11 290 000
Titres d'investissement	1 500 000	0
Emprunt obligataire national	160 000	200 000
Revenus courus sur titres immobilisés	60 493	7 005
<b>Valeur brute</b>	<b>18 633 593</b>	<b>12 620 105</b>
Provision sur portefeuille d'investissement (c)	(516 001)	(603 250)
<b>Valeur Nette</b>	<b>18 117 592</b>	<b>12 016 855</b>

(a) : Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2017 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Total	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD SA	100	1	100 000	2003	3,33%
ERRYADA IMMOBILIERE	24 600	5	123 000	2008 - 2009	12,3%
ERRYADA SICAR	180 000	5	900 000	2009 - 2010	97,83%
Institut de l'APBEF	1	100	100	2010	
<b>Total</b>			<b>1 123 100</b>		

(b) : Les fonds d'investissement s'analysent au 31 Décembre 2017 comme suit :

SICAR	Montant	Date d'affectation	Nature
SODIS SICAR SA	490 000	2003 – 2004 – 2005	Fond géré
ERRYADA SICAR SA	15 300 000	2009 – 2012 – 2013 – 2014 – 2015 – 2016 - 2017	Fond géré
<b>Total</b>	<b>15 790 000</b>		

(c) : Les provisions pour dépréciation des participations se détaillent comme suit :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
<b>Provisions / Participations directes</b>		
Participation MEDFOOD	100 000	100 000
<b>Provisions / Participations directes</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
<b>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR</b>		
Participation SERPSUD	60 000	60 000
Participation MEDFOO	150 000	150 000
<b>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR</b>	<b>210 000</b>	<b>210 000</b>
<b>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par ERRYADA SICAR</b>		
Participation SOTUMAIL	30 000	162 000
Participation SOMOCER	176 001	131 250
<b>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR</b>	<b>206 001</b>	<b>293 250</b>
<b>Total</b>	<b>516 001</b>	<b>603 250</b>

#### **NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES**

Les valeurs immobilisées au 31 Décembre 2017 se sont élevées à **56 931 787 DT** contre **20 856 689 DT** au 31 Décembre 2016, enregistrant une augmentation nette de **36 075 098 DT**.

Les acquisitions et les cessions de l'exercice **2017** se détaillent comme suit :

	(En DT)
Désignation	Montant en DT
<b><u>Acquisitions</u></b>	
Licences	130 454
Terrains et Constructions	25 578 666
<i>Terrain centre d'affaire KRAM</i>	4 704 632
<i>Construction Centre d'affaire KRAM</i>	26 866 007
<i>Constructions (Agences Médenine et Megrine)</i>	934 627
<i>Avances payées pour l'acquisition du centre d'affaire KRAM</i>	(6 926 600)
Installations, Agencements et Aménagements des agences	1 470 143
Acquisition des DAB et GAB	654 758
Matériel de Transport	179 000
Matériel informatique	2 068 949
Equipement de bureau	659 620

Immobilisations en cours et Avances sur immobilisations	7 654 397
<i>Immobilisations corporelles en cours – Aménagement des constructions</i>	4 560 006
<i>Immobilisations en cours – Systeme d'information</i>	3 094 391
<b>TOTAL</b>	<b>38 395 987</b>

**TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS**  
**Au 31 Décembre 2017**  
**(Exprimé en dinars)**

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS CUMULES				Valeur Comptable Nette au 31/12/2017
	Au 31/12/2016	Acquisition du	Cession - Reclassements	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Dotations aux amortissements	Réintégration des Amortissements	Au 31/12/2017	
Logiciels	99 325		3 609 834	3 709 159	99 325	252 455	-	351 780	3 357 379
Licences	536 930	130 454	0	667 384	131 131	189 738	-	320 869	346 515
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>636 255</b>	<b>130 454</b>	<b>3 609 834</b>	<b>4 376 543</b>	<b>230 456</b>	<b>442 193</b>	<b>-</b>	<b>672 649</b>	<b>3 703 894</b>
Terrains (*)	4 804 474	4 704 632	-	9 509 106		-	-	0	9 509 106
Constructions (*)	979 901	20 874 034	7 847 635	29 701 570	<b>241 884</b>	643 740	-	885 624	28 815 946
Agenc & Aménag Des Constructions et Installations Générales (*)	324 548	1 470 143	3 997 181	5 791 872	205 680	313 879	-	519 559	5 272 313
DAB/GAB		654 758	-	654 758		65 982	-	65 982	588 776
Matériel de transport	920 380	179 000	(211 569)	887 811	642 442	99 376	(207 598)	534 220	353 591
Materiel informatique	735 656	2 068 949	3 317 717	6 122 322	278 152	683 144	-	961 296	5 161 026
Equipements de bureau	160 694	659 620	519 570	1 339 884	132 021	53 258	-	185 279	1 154 605
Autres Immobilisations corporelles	982	-	-	982	558	98	-	656	326
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 926 635</b>	<b>30 611 136</b>	<b>15 470 534</b>	<b>54 008 305</b>	<b>1 500 737</b>	<b>1 859 477</b>	<b>(207 598)</b>	<b>3 152 616</b>	<b>50 855 689</b>
Immobilisations incorporelles en cours	1 700 976	3 094 391	(3 609 834)	1 185 533	-	-	-	-	1 185 533
Immobilisations corporelles en cours	5 294 118	4 560 006	(8 770 751)	1 083 373	-	-	-	-	1 083 373
Avances sur immobilisations	7 029 898	-	(6 926 600)	103 298	-	-	-	-	103 298
<b>TOTAUX</b>	<b>22 587 882</b>	<b>38 395 987</b>	<b>(226 817)</b>	<b>60 757 052</b>	<b>1 731 193</b>	<b>2 301 670</b>	<b>(207 598)</b>	<b>3 825 265</b>	<b>56 931 787</b>

(\*) : Les données 2016 sont retraitées a des fins de comparaison (Cf Note 2-14)

**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Charges à répartir	5 659 459	3 694 544
Avances aux fournisseurs	2 557 836	45 993
Prêts fonds social (*)	265 240	322 600
Prêts MOURABAHA au personnel	1 415 853	-
Etat, Retenues à la source récupérables	42 084	66 902
Crédit de TVA à reporter	8 322 272	190 524
Report d'impôt sur les sociétés	836 378	1 103 453
Acomptes provisionnels	0	293 827
TVA à régulariser	679 814	597 454
Autres impôts et taxes à régulariser	7 069	
Personnel avances	266 823	21 694
Compte d'attente	388 126	213 345
Débiteurs divers	43 614	47 760
Avances sur rachat des actions propres	450 648	-
Dépôt et cautionnement versées	405 343	405 343
Charges constatées d'avance	492 312	317 025
Produits à recevoir	1 982 033	1 325 405
TCL à régulariser	88 159	88 159
Comptes d'ajustement devises débit	10 285	-
Compensation reçue	444 653	-
Autres valeurs à l'encaissement	1 498 548	-
Biens acquis par dans le cadre des financements IJARA (*)	5 180 995	904 800
Biens acquis par dans le cadre des financements MOURABAHA	7 566 799	-
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>38 604 343</b>	<b>9 638 828</b>
<b>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</b>	<b>(763 348)</b>	<b>(686 480)</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>37 840 995</b>	<b>8 952 348</b>

(\*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparaison (Cf.Note 2-14)

(a) Les charges à répartir de détaillent comme suit :

Désignation	VB au 01/01/2017	Dépenses du 01/2017 au 31/12/2017	VB au 31/12/2017	Cumul résorptions au 01/01/2017	Résorption du 01/01/2017 au 31/12/2017	Cumul résorptions au 31/12/2017	VCN au 31/12/2017
Frais d'émission des emprunts	1 141 394	-	1 141 394	917 974	91 584	1 009 558	131 836
Dépenses liées à l'augmentation du capital	2 753 859	2 317 169	5 071 028	198 508	1 392 615	1 591 123	3 479 905
Dépenses liées à la mise en place du SI	51 558	49 126	100 684	-	30 394	30 394	70 290
Dépenses liées à la communication	16 051	356 643	372 694	-	72 660	72 660	300 034
Location des agences	448 325	384 356	832 681	-	215 851	215 851	616 830
Dépenses liées à l'organisation	302 523	86 232	388 755	-	108 359	108 359	280 396
Dépenses liées au système monétique	6 001	29 820	35 821	-	6 150	6 150	29 671
Dépenses liées au système SWIFT	11 852	17 961	29 813	-	8 956	8 956	20 857
Dépenses liées au système de télécompensation	79 213	-	79 213	-	26 402	26 402	52 811
Autres charges à répartir	283 465	-	283 465	283 215	250	283 465	-
Dotations aux amortissements	-	190 893	190 893	-	42 416	42 416	148 477
Prime de démarrage	-	679 290	679 290	-	150 938	150 938	528 352
<b>Total</b>	<b>5 094 241</b>	<b>4 111 490</b>	<b>9 205 731</b>	<b>1 399 697</b>	<b>2 146 575</b>	<b>3 546 272</b>	<b>5 659 459</b>

### NOTE 10 : DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle présentent au 31 Décembre 2017 un solde de **106 818 162 DT** contre **3 319 186 DT** au 31 Décembre 2016 enregistrant une augmentation de **103 498 976 DT** et se détaillent comme suit :

	<i>(En DT)</i>	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Comptes a vue	63 008 807	0
Comptes d'épargne	22 130 250	0
Comptes ISTITHMAR	15 800 000	0
Autres sommes dues à la clientèle	1 864 497	0
Créance rattachées sur Hisseb Tawfir	238 103	0
Autres sommes dues à la clientèle - IJARA	3 776 505	3 319 186
<b>Total</b>	<b>106 818 162</b>	<b>3 319 186</b>

### NOTE 11 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 Décembre 2017 la somme de **76 784 431 DT** contre **99 573 956 DT** au 31 Décembre 2016. Le détail est comme suit :

		<i>(En DT)</i>	
		<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Emprunts (Echéances à plus d'un an)	(a)	37 264 878	34 817 373
Emprunts (Echéances à moins d'un an)		37 244 114	60 926 754
Billets de trésorerie		0	2 000 000
Dettes rattachées		2 275 439	1 829 829
<b>TOTAL</b>		<b>76 784 431</b>	<b>99 573 956</b>

(a) : Les emprunts à plus d'un an au 31 Décembre 2017 s'analysent comme suit :

	<i>(En DT)</i>	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Emprunt Obligataire	0	4 000 000
Emprunt Amen Bank	5 122 528	7 680 762
Emprunts BH	868 127	1 955 761
Emprunts BT	0	800 000
Emprunts ATB	1 400 000	3 400 000
Emprunts BTE	889 320	1 977 233
Emprunts STB	0	-
Emprunts BTL	500 000	1 500 000
Emprunts ABC Bank	988 748	2 753 617
Emprunts BNA	1 750 000	3 750 000
Emprunts QNB	4 000 000	7 000 000
Emprunt MOURABAHA ZITOUNA	21 746 155	
<b>TOTAL</b>	<b>37 264 878</b>	<b>34 817 373</b>

(a) Les emprunts à moins d'un an au 31 Décembre 2017 s'analysent comme suit :

	<i>(En DT)</i>	
	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	4 000 000	8 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	33 244 114	56 926 754
<b>TOTAL</b>	<b>37 244 114</b>	<b>60 926 754</b>

La ventilation, au 31/12/2017, des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit

Désignation	Jusqu'à 3 Mois	Entre 3 mois et 1 année	Entre 1 année et 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Emprunts et autres ressources	13 994 817	23 249 297	31 334 108	5 930 770	<b>74 508 992</b>
<b>Total</b>	<b>13 994 817</b>	<b>23 249 297</b>	<b>31 334 108</b>	<b>5 930 770</b>	<b>74 508 992</b>

**TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2017**  
(Exprimé en DT )

Banque	Montant du Credit	Solde en debut de periode	Utilisations 2 017	Remboursement 2017	Soldes 31/12/2017	Echeance a Moins d'un an Au 31/12/2017	Echéances à Plus d'un an au 31/12/2017
BT 10	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000	300 000	0
BT 11	1 500 000	450 000	0	300 000	150 000	150 000	0
BT 12	3 000 000	900 000	0	600 000	300 000	300 000	0
BT 13	500 000	150 000	0	100 000	50 000	50 000	0
	<b>8 000 000</b>	<b>2 400 000</b>	<b>0</b>	<b>1 600 000</b>	<b>800 000</b>	<b>800 000</b>	<b>0</b>
BTE4	5 000 000	2 986 808	0	1 009 575	1 977 233	1 087 913	889 320
	<b>5 000 000</b>	<b>2 986 808</b>	<b>0</b>	<b>1 009 575</b>	<b>1 977 233</b>	<b>1 087 913</b>	<b>889 320</b>
STB5	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
STB6	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
STB7	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
STB8	3 000 000	303 831	0	303 831	0	0	0
STB9	2 000 000	200 000	0	200 000	0	0	0
STB10	1 000 000	100 000	0	100 000	0	0	0
STB11	1 000 000	200 000	0	200 000	0	0	0
STB12	3 000 000	600 000	0	600 000	0	0	0
STB13	6 000 000	1 200 000	0	1 200 000	0	0	0
	<b>25 000 000</b>	<b>3 503 831</b>	<b>0</b>	<b>3 503 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
BTL6	3 000 000	1 500 000	0	600 000	900 000	600 000	300 000
BTL7	2 000 000	1 000 000	0	400 000	600 000	400 000	200 000
	<b>5 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>500 000</b>
BNA 02	4 000 000	200 000	0	200 000	0	0	0
BNA 03	3 000 000	150 000	0	150 000	0	0	0
BNA 04	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
BNA 05	1 000 000	150 000	0	150 000	0	0	0
BNA 06	1 000 000	150 000	0	150 000	0	0	0
BNA 07	5 000 000	2 750 000	0	1 000 000	1 750 000	1 000 000	750 000
BNA CUN 1	5 000 000	3 000 000	0	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
	<b>22 000 000</b>	<b>6 700 000</b>	<b>0</b>	<b>2 950 000</b>	<b>3 750 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 750 000</b>
BH 09	5 000 000	2 968 585	0	1 012 824	1 955 761	1 087 634	868 127
	<b>5 000 000</b>	<b>2 968 585</b>	<b>0</b>	<b>1 012 824</b>	<b>1 955 761</b>	<b>1 087 634</b>	<b>868 127</b>
ATB 9	2 000 000	100 000	0	100 000	0	0	0
ATB 10	1 500 000	75 000	0	75 000	0	0	0
ATB 11	1 500 000	78 947	0	78 947	0	0	0
ATB 12	5 000 000	2 000 000	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0
ATB 13	3 000 000	1 800 000	0	600 000	1 200 000	600 000	600 000
ATB 14	2 000 000	1 600 000	0	400 000	1 200 000	400 000	800 000
	<b>15 000 000</b>	<b>5 653 947</b>	<b>0</b>	<b>2 253 947</b>	<b>3 400 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 400 000</b>
ABC 10	7 000 000	3 798 408	0	1 442 151	2 356 257	1 540 972	815 285
ABC 11	1 000 000	591 894	0	202 916	388 978	215 515	173 463
	<b>8 000 000</b>	<b>4 390 302</b>	<b>0</b>	<b>1 645 067</b>	<b>2 745 235</b>	<b>1 756 487</b>	<b>988 748</b>

Banque	Montant du Credit	Solde en debut de periode	Utilisations 2 017	Remboursement 2017	Soldes 31/12/2017	Écheance à Moins d'un an Au 31/12/2017	Écheances a Plus d'un an au 31/12/2017
AB31	1 000 000	56 031	0	56 031	0	0	0
AB32	1 000 000	56 135	0	56 135	0	0	0
AB33	2 000 000	336 184	0	336 184	0	0	0
AB34	1 000 000	168 344	0	168 344	0	0	0
AB35	1 000 000	211 146	0	211 146	0	0	0
AB36	1 000 000	250 000	0	200 000	50 000	50 000	0
AB37	2 000 000	1 142 856	0	285 714	857 142	285 714	571 428
AB38	2 000 000	1 214 286	0	285 714	928 572	285 714	642 858
AB39	2 000 000	1 285 714	0	285 714	1 000 000	285 714	714 286
AB40	2 000 000	1 285 715	0	285 714	1 000 001	285 714	714 287
AB41	2 000 000	1 285 715	0	285 714	1 000 001	285 714	714 287
AB42	1 500 000	1 178 095	0	283 326	894 769	304 794	589 975
AB43	1 500 000	1 130 248	0	319 548	810 700	343 863	466 837
AB44	2 000 000	1 540 185	0	400 608	1 139 577	431 007	708 570
	<b>22 000 000</b>	<b>11 140 654</b>	<b>0</b>	<b>3 459 892</b>	<b>7 680 762</b>	<b>2 558 234</b>	<b>5 122 528</b>
QNB 01	4 000 000	2 600 000	0	800 000	1 800 000	800 000	1 000 000
QNB 02	3 000 000	1 950 000	0	600 000	1 350 000	600 000	750 000
QNB 03	3 000 000	1 950 000	0	600 000	1 350 000	600 000	750 000
QNB 04	3 000 000	2 100 000	0	600 000	1 500 000	600 000	900 000
QNB 05	2 000 000	1 400 000	0	400 000	1 000 000	400 000	600 000
	<b>15 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>0</b>	<b>3 000 000</b>	<b>7 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>4 000 000</b>
ELBARAKA 1	26 500 000	24 000 000	0	12 000 000	12 000 000	12 000 000	0
ELBARAKA 2	500 000	500 000	0	500 000	0	0	0
ELBARAKA 3	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0
ELBARAKA 4	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0
	<b>37 000 000</b>	<b>34 500 000</b>	<b>0</b>	<b>22 500 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>12 000 000</b>	<b>0</b>
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	0	25 700 000		25 700 000	3 953 846	21 746 154
	<b>25 700 000</b>	<b>0</b>	<b>25 700 000</b>	<b>0</b>	<b>25 700 000</b>	<b>3 953 846</b>	<b>21 746 154</b>
Takafulia 1	2 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
	<b>2 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
EO 2013	20 000 000	8 000 000	0	4 000 000	4 000 000	4 000 000	0
	<b>20 000 000</b>	<b>8 000 000</b>	<b>0</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>0</b>
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
	<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>216 700 000</b>	<b>97 744 127</b>	<b>25 700 000</b>	<b>48 935 136</b>	<b>74 508 991</b>	<b>37 244 114</b>	<b>37 264 877</b>

## NOTE 12 : Autres passifs

Le solde de cette rubrique au 31/12/2017 a atteint **51 019 798 DT** contre **14 125 213 DT** au 31/12/2016 et s'analyse comme suit :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs d'immobilisations Ijara et Mourabaha	14 818 349	1 752 287
Fournisseurs factures non parvenues	2 297 812	471 398
Fournisseurs, effets à payer	18 532 032	2 724 116
Fournisseurs divers	2 124 747	1 686 009
Dettes provisionnées pour congés payés	503 046	237 374
Personnel, rémunérations dues	6 625	58 836
Avance sur TFP	109 963	70 038
Etat impôts et taxes	2 966 554	1 278 826
Organismes sociaux	891 383	461 348
Charges à payer	1 302 802	3 054 724
Compte d'attente	1 772 298	271 620
Autres comptes créditeurs	19 125	19 166
Etat impôts et taxes (contribution conjoncturelle)	0	536 638
Impôt sur les bénéficiaires	171 228	1 037 192
Assurance clients	585 491	223 670
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	295 226	241 971
Compensation à régler	21 354	0
Exigibles après encaissement	1 040 649	0
Débit à régulariser	3 561 114	0
<b>Total</b>	<b>51 019 798</b>	<b>14 125 213</b>

## NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 Décembre 2017 se sont élevés à **170 045 403 DT** contre **171 774 313 DT** au 31 Décembre 2016.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Capital	150 000 000	150 000 000
Réserve légale	1 867 419	1 599 923
Fonds social	657 219	649 464
Réserves pour réinvestissements exonérés	16 810 000	12 310 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000
Actions propres	(48 855)	0
Autres réserves	1 645 000	1 645 000
Résultats reportés	582 430	216 676
Effet des modifications comptables	0	200 370
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE</b>	<b>171 733 213</b>	<b>166 841 433</b>
Résultat de la période	(1 687 810)	4 932 880
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	<b>170 045 403</b>	<b>171 774 313</b>

Le résultat par action se présente comme suit

	<i>(en DT)</i>	
	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Résultat par action	(0 050)	0,160

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**Au 31 Décembre 2017**  
(Exprimé en dinars)

	Capital Social	Actions propres	Reserves legales	Fonds Social	Reserves pour reinvestis- sement	Autres Reserves	Resultats reportes	Modifications comptables	Resultat de la periode	TOTAL
<b>Solde au 31 Decembre 2015</b>	150 000 000	-	1 351 677	639 638	7 810 000	1 865 000	25 336	495 734	4 624 445	166 811 830
Retraitement 2014 – Effet Correction d'erreur	-	-	-	-	-	-	-	-	19 777	19 777
<b>Solde au 31 Decembre 2015 après retraitement</b>	<b>150 000 000</b>	<b>-</b>	<b>1 351 677</b>	<b>639 638</b>	<b>7 810 000</b>	<b>1 865 000</b>	<b>25 336</b>	<b>495 734</b>	<b>4 644 222</b>	<b>166 831 607</b>
Affectations approuvees par l'AGO su 29/06/2016	-	-	248 246	-	4 500 000	-	191 340	(315 141)	(4 624 445)	-
Reclassement 2016 - Effet Correction d'erreur (**)	-	-	-	-	-	-	-	19 777	(19 777)	-
Dividendes verses en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Interêts sur fonds social	-	-	-	9 826	-	-	-	-	-	9 826
Resultat au 31 Decembre 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	4 932 880	4 932 880
<b>Solde au 31 Decembre 2016</b>	<b>150 000 000</b>	<b>-</b>	<b>1 599 923</b>	<b>649 464</b>	<b>12 310 000</b>	<b>1 865 000</b>	<b>216 676</b>	<b>200 370</b>	<b>4 932 880</b>	<b>171 774 313</b>
Affectations approuvees par l'AGO su 14/06/2017	-	-	267 496	-	4 500 000	-	365 754	(200 370)	(4 932 880)	-
Rachat Actions propres	-	(48 855)	-	-	-	-	-	-	-	(48 855)
Dividendes verses en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Interêts sur fonds social	-	-	-	7 755	-	-	-	-	-	7 755
Resultat au 31 Decembre 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 687 810)	(1 687 810)
<b>Solde au 31 Decembre 2017</b>	<b>150 000 000</b>	<b>(48 855)</b>	<b>1 867 419</b>	<b>657 219</b>	<b>16 810 000</b>	<b>1 865 000</b>	<b>582 430</b>	<b>-</b>	<b>(1 687 810)</b>	<b>170 045 403</b>

#### **NOTE 14 : MARGES ET REVENUS ASSIMILES**

Les revenus se sont élevés au 31 Décembre 2017 à **20 928 090 DT** contre **23 966 469 DT** au 31 Décembre 2016 accusant ainsi une diminution de l'ordre de **3 038 379 DT**.

L'analyse des revenus se présente ainsi :

	<i>(En DT)</i>	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 594 511	1 792 525
Revenus d'Ijara	18 949 013	22 652 771
Variation des produits réservés	37 849	(478 827)
Revenus MOURABAHA	346 717	0
<b>Total</b>	<b><u>20 928 090</u></b>	<b><u>23 966 469</u></b>

#### **NOTE 15 : COMMISSIONS**

Le détail de cette Rubrique au 31/12/2017 est le suivant :

	<i>(En DT)</i>	
Désignation	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
<b><u>Effets, chèques et opérations diverses</u></b>	<b><u>58 277</u></b>	<b><u>0</u></b>
Effets à l'encaissement	1 297	0
Opérations diverses sur effets	4 431	0
Opérations de virement	6 284	0
Opérations par chèques en Dinars ou en Dinars convertible	46 265	0
Opérations sur titres	0	0
<b><u>Commerce extérieur et change</u></b>	<b><u>92 181</u></b>	<b><u>0</u></b>
Remise documentaire	83 017	0
Commissions sur prélèvements	228	0
Virements et chèques en devise	7 416	0
Retraits et versements en devise	1 420	0
Autres	100	0
<b><u>Autres commissions</u></b>	<b><u>1 977 264</u></b>	<b><u>0</u></b>
Frais de tenue de compte	89 780	0
Opérations monétiques	113 555	0
Frais de rejet	384 810	429 742
Frais de dossiers et de suivi	263 243	159 244
Frais de résiliation, produits sur rachat & cession	843 592	315 916
Commissions SMS Banking	4 332	0
Commissions/ EPS	100	0
Frais de clôture de compte	100	0
Commissions/ Assurance Ijara	277 752	0
<b>Total</b>	<b><u>2 127 722</u></b>	<b><u>904 902</u></b>

#### **NOTE 16 : REVENU DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT**

Cette rubrique a enregistré une valeur de **926 947 DT** au 31/12/2017 contre **207 010 DT** au 31/12/2016, soit une variation de **719 937 DT**.

#### **NOTE 17 : MARGES ENCOURUES ET ASSIMILEES**

Le solde de cette rubrique a atteint **7 411 131 DT** au 31/12/2017 contre **8 198 082 DT** au 31/12/2016, soit une diminution de **786 951 DT**. Il représente principalement des charges encourues sur les ressources financières.

#### **NOTE 18 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES HORS BILAN ET PASSIFS**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2017 à **699 916 DT** contre **4 071 086 DT** au 31 Décembre 2016 et s'analyse comme suit :

	<i>(En DT)</i>	
	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	2 803 864	4 639 845
Dotations au titre de la provision collective	-	434 293
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	11 196	457 413
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(1 931 325)	(1 460 465)
Reprises au titre de la provision collective	(183 819)	-
Reprises sur provisions sur créances radiées	(1 443 571)	-
Reprise sur marges réservées lies à la radiation	(77 072)	-
Pertes sur créances	1 520 643	-
<b>TOTAL</b>	<b>699 916</b>	<b>4 071 086</b>

#### **NOTE 19 : FRAIS DE PERSONNEL**

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	<i>(En DT)</i>	
	<b>31/12/2017</b>	<b>31/12/2016</b>
Salaires et compléments de salaires	9 961 552	4 090 666
Dotations aux provisions pour congés à payer	272 183	236 365
C.N.S.S	2 086 902	813 815
Accident de travail	48 063	24 044
Autres charges de personnel (Restauration...) (*)	189 351	83 561
Assurance groupe	211 733	126 750
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	53 255	64 686
<b>Sous-total</b>	<b>12 823 039</b>	<b>5 439 887</b>
Transfert de charges	(3 103 865)	(1 441 781)
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>9 719 174</b>	<b>3 998 106</b>

(\*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf.Note 2-14)

#### **NOTE 20 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31/12/2017 à **3 336 285 DT** contre **1 602 479 DT** au 31/12/2016. Elles sont analysées comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Achat fournitures (*)	240 901	90 033
Carburant	64 380	58 585
Impôts et taxes	393 542	241 653
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	431 230	329 997
Frais postaux et télécommunication	289 868	172 355
Entretien, réparation et maintenance	480 595	223 504
Services extérieurs (Gardiennage, nettoyage...)	157 830	-
Déplacements, missions et réceptions	153 633	93 052
Dons et subventions	6 665	6 325
Location	461 596	100 597
Jetons de présence	102 500	93 125
Charges BVMT & STICODEVAM	68 404	52 562
Publicité publication et relations publiques	215 536	40 769
Primes d'assurance	109 805	37 087
Etudes et recherches	63 966	59 755
Electricité et eau	158 835	37 767
Autres	13 106	0
<b>Sous-total</b>	<b>3 380 840</b>	<b>1 637 166</b>
Transfert de charges	(76 107)	(34 687)
<b>TOTAL</b>	<b>3 336 285</b>	<b>1 602 479</b>

(\*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf.Note 2-14)

#### **NOTE 21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR**

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré, au 31 Décembre 2017 une augmentation de **3 809 690 DT** par rapport au 31 Décembre 2016. Elles se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	442 193	84 365
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 859 477	203 322
Dotations aux résorptions des charges à répartir	2 146 575	159 975
<b>Sous-total</b>	<b>4 448 245</b>	<b>447 662</b>
Capitalisation	(190 893)	-
<b>Total</b>	<b>4 257 352</b>	<b>447 662</b>

#### **NOTE 22 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » au niveau de l'état de flux de trésorerie se présente compose comme suit :

(En DT)

	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	15 819 835	103 663
Banques et Placements à court terme auprès des banques	23 802 657	30 790 887

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(7 184 346)	(13 954)
<b>Total</b>	<b>32 438 146</b>	<b>30 880 596</b>

### **NOTE 23 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION**

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent, au 31 Décembre 2017, **69 073 893 DT** contre **26 349 560 DT** au 31 Décembre 2016.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	<i>(En DT)</i>	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) (*)	23 091 637	25 163 378
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(7 172 429)	(9 084 226)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	(5 000 000)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (*)	(27 025 349)	31 640 102
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	102 803 554	-
Titres de placement	(45 209)	(33 529)
Sommes versées au personnel, fournisseurs hors exploitation et créiteurs divers (*)	(23 867 375)	(16 438 307)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 649 644	102 142
Impôts sur les bénéfices payés	(360 580)	-
<b>TOTAL DES FLUX PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b><u>69 073 893</u></b>	<b><u>26 349 560</u></b>

(\*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

### **NOTE 24 : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**

Au 31 Décembre 2017, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent **(44 232 352) DT** contre **(19 792 924) DT** au 31 Décembre 2016 présentant le détail suivant :

	<i>(En DT)</i>	
	<u>31/12/2017</u>	<u>31/12/2016</u>
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	19 706
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement	(5 960 000)	(4 500 000)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	(38 272 352)	(15 312 630)
<b>TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT</b>	<b><u>(44 232 352)</u></b>	<b><u>(19 792 924)</u></b>

### **NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT**

Au 31 Décembre 2017, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement présentent un total de **(23 283 991) DT** contre **(65 124 049) DT** au 31 Décembre 2016.

Le détail des flux de trésorerie provenant des activités de financement se présente ainsi :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Emission d'actions	-	-
Rachat d'actions	(48 855)	-
Emission / Remboursement d'emprunts	(23 235 136)	(65 124 049)
Augmentation \ diminution ressources spéciales	-	-
Dividendes versés	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>(23 283 991)</b>	<b>(65 124 049)</b>

**NOTE 26 : Garanties reçues**

Les garanties reçues s'élèvent au 31/12/2017 à **39 696 811 DT** contre **21 088 884 DT** au 31/12/2016 et se détaillent comme suit :

	(En DT)	
	31/12/2017	31/12/2016
Garanties réelles recues des clients	39 338 300	19 226 614
Garanties financières-SOTUGAR	358 511	1 862 270
<b>TOTAL</b>	<b>39 696 811</b>	<b>21 088 884</b>

**NOTE 27 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2017** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 28 Mai 2018 date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

Par ailleurs aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

**NOTE 28 : PARTIES LIEES**

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
▪ <b>ERRYADA SICAR</b>	Filiale
▪ <b>ERRYADA IMMOBILIERE</b>	Société à dirigeants communs
▪ <b>SOCIETE TUNISIENNE DES BANQUES</b>	Société siégeant au conseil
▪ <b>Islamic corporation for the development of the private sector</b>	d'administration et à dirigeants communs avec WIB
▪ <b>Les administrateurs, le Président du conseil d'administration, le Directeur Général et les membres proches de leurs familles</b>	

---

▪ **Société appartenant au Groupe BEN AYED**

- Société PROSID
- Société ELECTRIA
- Société INTERMETAL SA
- Société Nouvelle de Construction SNC
- Société Technique Industrielle et Commerciale
- Société SITEL
- Société TRANSIDER
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle
- Société Sens Inverse
- Société SAMFI « SARL »
- Société METALSHIP
- Société INTER FER FORGE
- Société C C P S
- Société PROSID SUD
- Société d'étude et de construction métallique
- Société INTERCHAUX
- Société L'immobilière Contemporaine
- Société ALULUX SUD
- Société ROYAL OLIVE OIL
- Société TOUTALU
- Société COTUNAL
- Société INTERNATIONAL TRDING COMPANY

Sociétés détenues par l'administrateur  
HEDI BEN AYED

---

**ERRYADA SICAR**

**Conventions de fonds gérés conclues avec la société ERRYADA SICAR**

La société a mis à la disposition de sa filiale « ERRYADA SICAR » la somme de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque Une convention a été signée à cet effet en date du **8 Mai 2017** Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **34 397 DT** en HT

Par ailleurs, les sommes placés par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs se détaillent comme suit

- Placement au cours de l'exercice 2016 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2015** Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **67 500 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2015 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2014** Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **28 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2014 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2013** Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **21 000 DT**
- Placement au cours de l'exercice 2013 de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012** Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **30 000 DT**
- Placement au cours de l'exercice 2012 de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011** Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice **2017** à **15 000 DT**

- Placement au cours de l'exercice 2009 de 500 000 DT sous forme de fonds à capital risque Une convention a été signée à ce titre en date du 30 Décembre 2009 Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevés au titre de l'exercice 2017 à 7 500 DT

#### **Placements opérés par ERRYADA SICAR auprès de WIFAK BANK**

Le solde des fonds déposés par ERRYADA SICAR auprès de WIFAK BANK au 31/12/2017 s'élève à 10 213 365 DT Parmi ces fonds, ERRYADA SICAR a procédé au cours de l'exercice 2017 à deux placements en compte ISTITHMAR pour des montants s'élevant à 4 500 000 DT et 4 300 000 DT pour des périodes respectives de 6 mois et de 3 mois Les produits générés par ces placements se sont respectivement élevés à 115 274 DT et à 53 014 DT

#### **Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED**

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent 63 contrats IJARA et 5 contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit

(En DT)

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2017	Impayés au 31/12/2017	Produits de l'exercice 2017
<b>Financements IJARA</b>	<b>63</b>	<b>4 653 070</b>	<b>14 726</b>	<b>153 589</b>
Société PROSID	11	208 940	24	20 169
Société ELECTRIA	3	157 168	0	4 197
Société INTERMETAL SA	5	121 431	877	7 283
Société Nouvelle de Construction SNC	15	92 957	0	14 932
Société Technique Industrielle et Commerciale	4	5 344	4	854
Société TRANSIDER	1	1	1	0
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	2	306 401	(2)	13 233
Société Sens Inverse	3	44 418	7	4 166
Société SAMFI « SARL »	3	47 359	1	5 221
Société METALSHIP	2	34 742	17	3 064
Société INTER FER FORGE	1	1	2	214
Société C C P S	4	2 328 154	(2)	9 931
Société PROSID SUD	2	57 659	101	4 491
Société d'étude et de construction métallique	2	57 089	0	6 696
Société INTERCHAUX	3	283 354	1	29 606
IMMOBILIERE CONTEMPORAINE	0	0	0	0
STE ALULUX SUD	0	0	0	0
STE ROYAL OLIVE OIL	1	847 503	13 695	26 594
STE TOUTALU	1	60 549	0	2 938
<b>MOURABAHA et autres financements bancaires</b>	<b>5</b>	<b>18 174 969</b>	<b>0</b>	<b>143 734</b>
Société Technique Industrielle et Commerciale	2	1 374 055	0	13 007
Société C C P S	1	2 105 039	0	-
COTUNAL	1	7 454 799	0	62 924
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	7 241 076	0	67 803
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>22 828 039</b>	<b>14 726</b>	<b>297 323</b>

En 2017, WIFAK INTERNATIONAL BANK a conclu 11 contrats IJARA et 5 contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur HEDI BEN AYED se détaillant comme suit

(En DT)

Société	Nombre de contrats	Financement en hors taxes	Commissions en TTC
<b>Financements IJARA</b>	<b>11</b>	<b>1 955 776</b>	<b>1 100</b>
Société C C P S	2	227 767	200
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	340 161	100
Société PROSID	1	135 845	100
Société ELECTRICA	2	172 867	200
Société INTERMETAL SA	1	78 071	100
Société PROSID SUD	1	38 153	100
Société ROYAL OLIVE OIL	1	847 503	100
Société SENS INVERSE	1	48 342	100
Société TOUTALU	1	67 067	100
<b>MOURABAHA et autres financements bancaires</b>	<b>5</b>	<b>18 400 991</b>	<b>4 420</b>
Société Technique Industrielle et Commerciale	2	1 600 077	4 420
Société C C P S	1	2 105 039	-
Société COTUNAL	2	7 454 799	-
Société INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	7 241 076	-
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>20 356 767</b>	<b>5 520</b>

Par ailleurs, la société « INTERMETAL S A » a procédé au rachat anticipé d'un contrat de financement IJARA anciennement conclu et dont l'encours s'élève à la date de rachat à **4 428,713 DT**. L'opération de rachat a été concrétisée au prix hors taxes de **4 871,584 DT** accusant ainsi une commission en hors taxes égale à **442,871 DT**.

#### Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

WIFAK BANK a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en **2017** se sont élevés à **104 691 DT**.

#### Convention d'acquisition d'un local auprès de l'une des sociétés appartenant au groupe HEDI BEN AYED

La banque a procédé en **2017** à l'acquisition du local abritant son agence sise à Megrine auprès de la société « l'immobilière Contemporaine » appartenant au Groupe HEDI Ben Ayed, et ce selon la décision du conseil d'administration du 05/05/2017, pour un montant de **540 000 DT TTC (457 627,119 DT.HT)**.

#### Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à **2017**, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En **2017**, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

## Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice **2017** est fixée par décision du conseil d'administration du **28 Juin 2017** à un montant net annuel de **240 000 DT** en plus d'une prime annuelle nette au titre du même exercice pour **240 000 DT**. Par ailleurs, et en vertu de la décision du même conseil, le Directeur Général a bénéficié en 2017 d'une prime d'intéressement proportionnel au résultat de l'exercice **2016** s'élevant à un montant net de **246 644 DT** et un complément au titre des salaires de l'exercice 2016 pour un montant net de **121 856 DT**. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2017** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29 Juin 2016** à un montant net de **2 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **1 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2017** s'élèvent à un montant brut de **115 625 DT** dont **102 500 DT** au titre des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration.